

VMCV: le malaise perdure

Réunis en assemblée lundi, les collègues du VMCV ont accepté les horaires 2015. Malgré tout, le malaise demeure.

Pages 2 et 3

Journée VPT Romandie

Quelque 200 collègues ont rallié les Diablerets le 8 novembre à l'occasion de la journée VPT. Les attaques contre les services publics et les CCT ont été dénoncées.

Pages 8 et 9



Migration

Arne Hegland évoque la Commission de migration.

Pages 10 à 12

TPG et fonction publique ensemble contre le budget 2015

Les TPG dans la rue

Plus de 2000 personnes ont manifesté à Genève, contre diverses mesures prévues par le Conseil d'Etat.

Les employés de la fonction publique et

les employés TPG sont fâchés contre les politiques genevoises et l'ont fait savoir mercredi 12 novembre. Pour la première fois depuis 20 ans, ils ont manifesté ensemble, de la Place Neuve à l'Hôtel de Ville, pour scander leur ras-le-bol du

peu de respect du travail fourni. Les TPG ont continué la lutte le mercredi 19 novembre avec un jour d'arrêt de travail pour signifier leur désaccord total.

Page 5



L'appel de la section SEV-TPG a été entendu: les employés et retraités TPG étaient très nombreux à défilier de la Jonction à la Place Neuve, avant de rejoindre les autres syndicats.

Belle réussite du SEV

Le Dialogue sur l'égalité salariale aux CFF est terminé: il démontre qu'au niveau des salaires, femmes et hommes sont égaux dans l'entreprise, en ce qui concerne les personnes soumises à la CCT (95%). Et on n'en reste pas là, puisque chaque année désormais, une analyse sera faite pour vérifier que les choses ne partent pas dans la mauvaise direction! Tout ça grâce au SEV, qui avait demandé à la direction CFF de participer à cette analyse. **Hes**

Négociations

Davantage de vacances chez Securitrans, mais...

Dès 2015, la réglementation sur les vacances est nettement améliorée chez Securitrans, grâce au SEV. Cela fait des années que le SEV se bat pour améliorer les choses. Hélas, tout n'est pas rose, Securitrans ayant licencié du personnel au Tessin. **Page 20**



EDITO

Le « petit SEV »

La VPT est souvent appelée le « petit SEV ». Elle réunit sous son toit environ 10 000 membres provenant de plus de 60 entreprises, issus de branches en partie très différentes. Les militants dirigeant cette sous-fédération ont donc une tâche particulièrement difficile à accomplir. La composition fortement hétéroclite de la sous-fédération a des conséquences: les membres VPT se connaissent peu entre eux et ont des centres d'intérêts très diversifiés. La VPT a introduit depuis quelques années des journées de branche, cinq par année au total, qui sont très appréciées des membres, que ce soit les actifs ou les pensionnés. La VPT lutte en effet aussi très fortement pour les revendications syndicales en général, qui réunissent tous les membres.

Les journées VPT qui ont lieu chaque année dans les trois régions linguistiques sont très fréquentées et montrent cet attachement de manière impressionnante.

La VPT se distingue également en matière de recrutement, par des objectifs ambitieux et des militants plein d'énergie. Et ça marche. Grâce à l'engagement de nombreux membres motivés, le « petit SEV » est devenu grand.

Barbara Spalinger, vice-président SEV

Le comité donne son feu vert à la suite de la campagne de recrutement

Au SEV, chaque membre compte

Graphisme: karakter

L'année 2014 sera peut-être une année record. Si les membres SEV recrutent efficacement en décembre, l'objectif sera dépassé. En 2015, la barre sera fixée encore plus haut.

«On peut déjà l'affirmer aujourd'hui, la campagne de recrutement 2014 est un succès» a déclaré Jérôme Hayoz devant le comité. Jérôme était responsable de cette campagne aux côtés d'Elena Obreschkow, coach des sections, qui reprendra désormais seule cette responsabilité. Apparemment, les membres

SEV sont bien motivés par les primes et la campagne mise en place a su les séduire. De plus, les négociations CCT aux CFF ont amené un argument supplémentaire de recrutement. Il s'agit maintenant de maintenir cette tendance durant le mois de décembre.

Objectif: 1800 nouveaux membres

Le résultat des négociations CCT pourra également servir durant l'année prochaine pour recruter du monde. C'est bien car, pour l'année prochaine, non seulement on fixe un objectif de membres recrutés mais en plus, on le communique! Il faudra atteindre le nombre de 1800 nouveaux

membres. Cet objectif semble réaliste, mais «il faudra fournir encore des efforts supplémentaires pour y arriver» a expliqué Jérôme Hayoz au comité. On va mener une campagne professionnelle avec des primes attractives, mais on va également chercher à soutenir davantage les recruteurs de la base: des jours de recrutement seront planifiés, lors desquels les secrétaires syndicaux seront totalement au service du recrutement de membres. «Les membres recrutent les membres» reste notre leitmotiv, et nous mettons à disposition en plus le meilleur soutien possible», explique Hayoz.



La campagne «Via SEV» dure encore jusqu'à la fin de cette année.

LE COMITÉ EN BREF

- La section VPT TPG se trouve dans un conflit prolongé avec l'employeur. Elle se bat notamment contre des suppressions de postes, liées à une diminution des prestations prévue par le Canton (voir page 5). Le comité a donné son feu vert à la section pour un durcissement des mesures de lutte au cas où une solution ne peut pas être trouvée par un autre moyen.
- Le Congrès SEV aura lieu le 28 mai 2015. Les propositions qui datent de plus de 4ans seront abandonnées, comme prévu par les statuts. Le comité informe les sections et les sous-fédérations qu'elles doivent redéposer une proposition si le thème veut être maintenu.
- Une grande manifestation des syndicats aura lieu le 7 mars 2015 sur la Place fédérale, pour des salaires égaux entre hommes et femmes et contre

l'augmentation de l'âge de la retraite. Le SEV s'est fixé l'objectif de mobiliser au moins 1000 membres à cette occasion. Le comité demande donc à tous de noter d'ores et déjà ce rendez-vous.

- Le comité a amené une première discussion sur les points forts 2015; il a pu constater que les points forts 2014 sont déjà, pour une grande partie, bien avancés voire atteints.
- Le comité a tiré un bilan positif du Congrès de l'USS. Une grande attention a été accordée au Service public, grâce au SEV qui a agi en véritable moteur dans ce domaine.
- C'est sans discussion que le comité a décidé d'adopter les recommandations de l'USS pour les votations du 30 novembre, à savoir non à l'initiative Ecopop, oui à l'abolition des forfaits fiscaux et non à l'initiative sur l'or.

L'importance de la proximité
De telles journées de recrutement existent déjà dans certaines sous-fédérations. Elles servent bien sûr à recruter de nouveaux membres, mais aussi à soigner les relations avec les travailleurs déjà syndiqués chez nous. Cette idée a trouvé un bon écho auprès du comité, dont tous les membres estiment que se montrer sur le terrain est important pour le recrutement. Ils se sont donc exprimés à l'unanimité pour la poursuite de la campagne de recrutement telle que proposée.

Au niveau des primes, ils demandent qu'il y ait un choix convenant aussi bien aux recruteurs expérimentés qu'aux jeunes collaborateurs susceptibles d'être recrutés. Hayoz a souligné que le SEV a besoin de tous: de ceux qui amènent un ou deux nouveaux membres comme de ceux qui recrutent allègrement des dizaines de membres, année après année. L'action 2015 prévoit d'ailleurs que les 30 meilleurs recruteurs soient invités à un événement particulier. La campagne 2015 débutera le 3 février. **Peter Moor/Hes**

Grâce à la mobilisation du personnel VMCV, les horaires 2015 sont meilleurs: la tension baisse,

Une assemblée générale sans le président de la section, ça questionne. L'émotion était donc de mise lundi parmi la trentaine de collègues du VMCV venus faire le point sur les horaires et les salaires. «Enzo a abattu un travail hors norme ces dernières semaines pour les horaires en plus de sa fonction de conducteur. A cela est venu s'ajouter des critiques d'une extrême

virulence de la part de la direction lors d'une rencontre avec le SEV, vendredi 14 novembre», a relevé Baptiste Morier, secrétaire syndical. «Fallait-il tout de même se retrouver ce soir?» La réponse a fusé de la salle: «Il voudrait qu'on soit là». Unis, soudés, émus, les collègues ont pu compter sur le soutien du président de la sous-fédération VPT, Gilbert D'Alessandro: «Enzo est

quelqu'un de fiable, un de ces militants qui méritent notre respect». Par de chaleureux applaudissements, la salle a témoigné son soutien à Enzo Verme. Un soutien inconditionnel! Pour le reste, en raison des changements intervenus depuis l'AG du 15 octobre, l'assemblée a adopté à une écrasante majorité les horaires 2015, y compris les Petit-Prince qu'elle avait souhaité

voir effectués sur la base d'un volontariat refusé par le patron. «Tous les éléments qui ne respectaient pas la loi ont été corrigés», a relevé Baptiste Morier. L'attitude du répartiteur – «qui a radicalement changé» – a été saluée. Désormais les tours de repos après les Petit-Prince sont conformes à la loi. «C'est grâce à la pression mise par le SEV et l'AG», a martelé Baptiste Morier.

La pression exercée par la direction sur le bureau du trafic – «la tolérance zéro c'est bien mais il faut que le directeur se remette en question aussi» – a été pointée du doigt par la salle. L'assemblée ne s'y est pas trompée et demandé que la direction donne davantage de moyens matériels au bureau du trafic. Surtout, les participants ont pointé du doigt le sous-effectif en personnel qui

Dialogue sur l'égalité salariale aux CFF

Bon point pour les CFF

A la demande des femmes du SEV, les CFF ont fait la démarche de vérifier si l'égalité salariale il y a au sein de leur personnel. Et c'est le cas! Bonne nouvelle pour les femmes... et pour les hommes!

Le 14 juin 2011, les femmes SEV se rendaient au siège central des CFF pour revendiquer la participation de l'entreprise au Dialogue sur l'égalité salariale. En novembre 2014, on connaît les résultats de cette étude: les femmes sont payées, pour le même travail, 0,3% de moins que les hommes. La différence tolérée officiellement étant de 5%, on peut sans autre constater que l'égalité salariale est de mise aux CFF, du moins en ce qui concerne les collaborateurs dont le salaire a été analysé, à savoir les collaborateurs soumis à la CCT. Il faut souligner qu'un tel bon résultat est seulement possible dans une entreprise qui négocie une CCT forte avec les syndicats, CCT valable pour une très grande partie du personnel. Aux CFF, 95% des employés y sont soumis. Comme l'égalité est donc garantie, il n'y a pas de mesures spécifiques à prendre. Le rapport final a été approuvé par le Bureau fédéral de l'égalité. Désormais, aux CFF, on contrôlera chaque année que l'égalité salariale hommes-femmes perdure. La même procédure avait déjà pris fin il y a quelques temps aux RhB et devrait se terminer tout pro-



Le Dialogue sur l'égalité salariale aux CFF est né d'une demande des femmes SEV, exprimée le 14 juin 2011.

chainement au sein même du SEV.

50 participants environ

Au final, il n'y a qu'une cinquantaine d'entreprises qui ont entamé le Dialogue sur l'égalité salariale. C'est pourquoi le Conseil fédéral ne veut pas en rester là et veut contraindre les entreprises à effectuer ce genre de contrôles, au lieu de les inciter uniquement. Lucie Waser, déléguée à l'égalité des chances au SEV, est très satisfaite du résultat aux CFF: «Je me réjouis du résultat obtenu et du fait qu'il y ait une suite à ce processus. J'aimerais aussi souligner l'importance du travail fourni par les CFF. A l'avenir, il faudrait cependant qu'on puisse contrôler tout le personnel, y compris les cadres non soumis à la CCT.» Elle souligne également que la crédibilité des résultats est forte, puisque les partenaires sociaux ont été inclus dans la démarche. «Les CFF font office de modèle pour d'autres plus petites entreprises, et tant mieux si le modèle donne l'exemple!» explique-t-elle. Il faut noter que toutes les ETC in-

téressées par la démarche peuvent s'adresser soit à Lucie Waser soit directement auprès du bureau fédéral de l'égalité via le site www.elep.ch. Il existe une hotline pour accompagner les entreprises dans le processus.

Avec ces résultats on peut tout à fait dire que les CFF sont sur le bon chemin en matière d'égalité, mais il reste des autres discriminations, autres que salariales, contre lesquelles il faut continuer à lutter, notamment certaines applications de la CCT.

Henriette Schaffter

MANIF

Toutes et tous à Berne le 7 mars!

Pour de véritables contrôles de l'égalité salariale et contre l'élévation de l'âge de la retraite. Et ce n'est pas parce qu'on a déjà l'égalité au sein de son entreprise qu'on ne peut pas se montrer solidaires pour qui n'en bénéficient pas encore!

mais le malaise perdure

rend le travail du bureau du trafic compliqué et augmente fatalement le risque d'erreur. Et fustigé une nouvelle fois les mandats des services CFF, des services spéciaux alors que le personnel est insuffisant. «Ce sous-effectif dégrade sévèrement vos conditions de travail», a renchéri Jean-Pierre Etique. Reste que pour améliorer l'attractivité de la profession, la

direction n'a pas vraiment décidé d'être généreuse lors des négociations salariales 2015. Elle a certes revu les échelons du personnel administratif et technique à la hausse de 100 fr. et augmenté notamment l'indemnisation du travail de nuit de 50 cts (à 6 fr.50, ceci dès le samedi à 18h). Par contre l'indexation liée aux caisses maladie n'a pas été accordée et le coût de la vie (IPC)

est nul. La prime de fidélité a elle aussi été balayée. Sans enthousiasme, l'assemblée a accepté ce résultat intermédiaire tout en faisant dépendre le oui définitif à une prime unique généreuse venant récompenser les efforts consentis en cette année particulièrement difficile. **Vivian Bologna**

CHRONIQUE

Egalité

Ok, j'ai le même salaire que mon collègue masculin (enfin, je suppose, le dialogue sur l'égalité salariale n'étant pas encore tout à fait terminé au SEV. Mais aux CFF, c'est certain, j'aurais le même salaire...). Super. Me voilà rasurée. Mais pas tout à fait quand même. Salaire, ok, mais question organisation familiale, il y a encore du boulot. La semaine prochaine, je pars en week-end avec mon mari, sans les enfants. Qui s'occupe d'annoncer les changements à la crèche? Qui va préparer leur valise? Qui annule les trajets en pédibus auprès de la responsable (tiens, c'est une femme...)? Qui se préoccupe de savoir s'il y aura quelque chose à manger pour la babysitter et les enfants le dimanche soir? Devinez!

Noël arrive, précédé de la Saint-Nicolas et le cortège de cadeaux qui va avec. La sœur et la maman de mon mari se demandent ce qu'elles peuvent acheter à nos enfants. A qui demandent-elles des idées? Leur frère et respectivement fils? Pas du tout! Un homme, se préoccuper de ça? Par contre, quand une des deux veut en savoir davantage sur une telle ou telle votation, s'il faut dire oui ou non, à qui s'adresse-t-elle en priorité? Pas à moi. Et pourtant, j'aurais ma petite idée...

Les personnes qui nous rendent visite s'adressent parfois uniquement à moi et me disent: «TON four vapeur, c'est quelle marque? Et TA machine à laver?» C'est rageant! Pourquoi une telle répartition des tâches? Inévitable selon certains. Ben non, je ne suis pas d'accord. On peut contribuer à faire changer les choses. Rappeler à tout moment que la garde des enfants, c'est un souci commun aux deux parents, que cuisine et lessive ne sont pas des activités uniquement féminines, que gazon et voiture ne sont pas des préoccupations uniquement masculines.

Un premier pas vers l'égalité: pas de discrimination salariale. C'est rassurant de savoir que mes collègues hommes gagnent la même chose que moi pour le même travail, le même âge et la même expérience. Mais ça ne suffit pas. On veut aussi que les tâches domestiques et la garde des enfants soient l'affaire des deux conjoints. Que les possibilités de promotion soit aussi grandes pour une femme que pour un homme. Qu'aucune femme n'ait peur d'annoncer sa grossesse à son employeur, que les hommes osent davantage demander du temps partiel, que les magasins de jouets ne proposent plus des rayons «spécial filles» avec aspirateur et fer à repasser miniatures et des rayons «spécial garçons» avec pelles, tracteurs et autres petites voitures.

Et même si mon mari est un spécimen dit «moderne», parce qu'il cuisine, repasse ses chemises, fait la lessive et garde les enfants un jour par semaine, on ne peut malheureusement pas encore parler d'égalité.

L'égalité totale, ce n'est pas encore pour demain. Il y a encore beaucoup à faire. Les syndicats sont aussi là pour ça. Ce qui est certain, c'est que, pour l'instant, quand mes filles jouent à papa-maman et me demandent quel rôle je veux faire, je réponds toujours: PAPA.

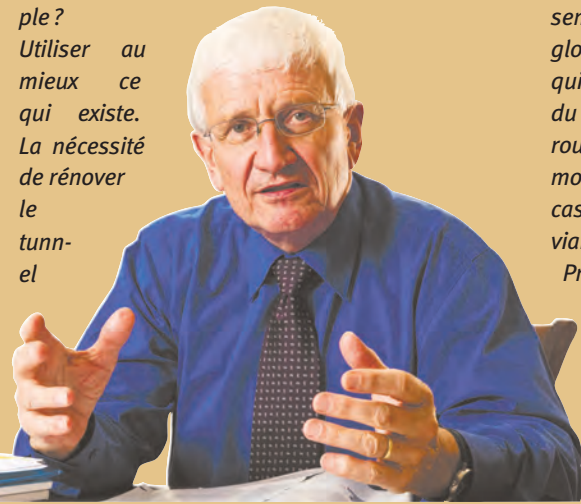
Henriette Schaffter

Il y a bien mieux à faire

Rappel. En décembre 2016, l'axe du Gothard comptera quatre tubes: deux de 15 km à 1100 m d'altitude, côte-à-côte, l'un routier et l'autre ferroviaire et deux tubes de 57 km en plaine (Flachbahn), au mieux de la technologie du rail. Le peuple suisse, au nom du transfert d'une part de trafic de la route au rail, a déjà concentré sur cet axe une bonne vingtaine de milliards d'investissements au cours des quinze dernières années. Et maintenant, le Conseil fédéral veut ajouter un cinquième tube, routier celui-là, pour 2,8 milliards, à 1100 m d'altitude, parallèle aux deux existants, tout en ayant entrepris de rénover de 2015 à 2019 les 32 km de la route du col pour 300 millions. N'en jetez plus!

Lesquels se trompent ? Ceux qui soutiennent ces cumuls sans fin des dépenses au Gothard, ces trous multiples, alors que les moyens commencent à manquer dans le reste du pays ? Ou bien ceux qui cherchent à utiliser au mieux ce qui existe, ce qui a été réalisé à grands frais et qui à coup sûr fonctionnera dès 2017/19, dans la cohérence du transfert de la route au rail décidée par le peuple ?

Utiliser au mieux ce qui existe. La nécessité de rénover le tunnel



routier actuel n'est pas contestée.

On peut s'étonner tout de même de constater qu'un ouvrage routier de 1982 doit être totalement refait vers 2020, alors que le tunnel ferroviaire entré en fonction un siècle plus tôt, en 1882 donc, est aujourd'hui encore parfaitement opérationnel (sans jamais avoir connu d'accidents), sans que quiconque mette en cause sa fiabilité: 200 trains environ y passent tous les jours. Ce simple fait démontre combien le rail peut être efficace. Avec les deux tubes de base qui seront largement sous-utilisés au début, combinés avec le couloir de 4 m qui sera fonctionnel en 2019, plus le tunnel de faîte, le rail a toutes les capacités pour remplacer la route durant les trois ans de la rénovation du tunnel routier. C'est une évidence. Nous ne rentrerons pas dans le détail des variantes possibles durant cette phase. Rappelons simplement que le marché du ferroutage offre tous les développements imaginables par la ligne de base, alors que le tunnel du haut sera disponible pour toutes les formes de transports de voitures. Bien sûr, il s'agira d'harmoniser l'ampleur et la durée de vie des investissements nécessaires. Quoi qu'il en soit, le coût global sera bien inférieur à celui d'un cinquième tube à 2,8 milliards. De plus, la volonté du peuple de transférer une part de trafic de la route au rail sera respectée. D'autant plus au moment où les lignes régulières de bus, à prix cassés, menacent d'assécher le marché ferroviaire sur cet axe.

Prévoir ce qui va se passer dans une dizaine d'années, quand l'actuel tunnel routier sera rénové, est hasardeux. Essayons. En bonne logique de rentabilité, les tunnels de base du Gothard/Monte Ceneri seront devenus pour l'axe européen Rotterdam-Gênes et la desserte du Tessin l'atout déterminant consti-

tuant la ligne de plaine aux performances correspondantes. Alors, il sera impératif que le retour sur investissement soit perceptible pour les usagers-contribuables de tout le pays. A ce moment-là, les coûts de la ligne de faîte, une centaine de millions par an, ne devront plus être mis à leur charge. L'argument du maintien de cette ligne en cas d'incident/entretien dans les tunnels de base ne tient pas: d'une part, le principe de deux tubes distincts avec deux possibilités de passer de l'un à l'autre, a précisément été décidé pour qu'une exploitation partielle soit toujours possible, d'autre part, les possibilités de détournement via le Lötschberg et/ou le Brenner subsisteront comme actuellement. Ainsi, sur la ligne de faîte, seule la rampe Nord avec la liaison très touristique vers Göschenen-Andermatt (Glacier Express) sera encore nécessaire. Ce potentiel exceptionnel mérite une infrastructure adaptée, exploitée par une compagnie spécialisée (Matterhorn Bahn/RhB ? Technologie Golden Pass ?). Les perspectives du moment décideront si le tunnel de faîte avec le tronçon Airolo-Biasca pourrait en faire partie. Pour l'instant, il faut le répéter, la priorité des priorités est de signer le référendum contre un cinquième tube au St Gothard à 2,8 milliards. A noter qu'avec la moitié de cette somme, on pourrait par exemple améliorer les choses autour des agglomérations, ou mieux encore, le tunnel de base du Lötschberg pourrait être mis totalement à double voie; la volonté du peuple serait alors pleinement respectée en matière de transfert du trafic de transit (les autoroutes déchargées d'autant) et la Suisse se donnerait un magnifique atout pour défendre ses intérêts à l'égard du partenaire européen, à commencer dans le dossier de l'avancement de l'axe Rotterdam-Gênes(Milan) au sud du Simplon.

Michel Béguelin

Tour de force du syndicat allemand des mécaniciens de locomotives: dilemme à la DB

La grève des mécanos en Allemagne amène le chaos dans les trains mais aussi des discussions sur les droits des syndicats. Le syndicat de branche GDL a de nouveau appelé à la grève durant les dernières semaines et cela a causé des perturbations massives du trafic. Il s'agissait de faire passer les revendications salariales des mécaniciens de locomotives mais certaines décisions politiques ont aussi joué un rôle: le gouvernement

allemand veut introduire l'unité tarifaire et le syndicat GDL se sent menacé car à l'avenir, seul le plus grand syndicat d'une entreprise pourra négocier les accords tarifaires. A la DB, ce syndicat est l'EVG (Syndicat des chemins de fer et des transports), l'homologue allemand du SEV. Il s'est montré durant les journées de grève dans les gares sous le slogan « Nous vivons ensemble ». Les membres EVG ont distribué aux voyageurs des fruits

secs (symbolisant le fait qu'ils ne font pas les difficiles) et d'autres snacks.

Droit de grève protégé

Les médias allemands ont qualifié le chef de GDL Claus Weselsky de « croquemitaine » de la nation et sont même allés jusqu'à publier son adresse et son numéro de téléphone. Les Tribunaux ont cependant confirmé que le syndicat GDL a simplement usé de son droit de grève constitutionnel sans en outrepasser

les limites. La DB quant à elle espérait que les Tribunaux stopperaient la grève. La discussion n'est pas commune pour la Suisse. Chez nous aussi il y a un syndicat de branche des mécaniciens de locomotives en plus du SEV qui est un syndicat solidaire de toutes les branches. Mais les deux syndicats, avec Transfair et l'Association des cadres, forment la Communauté de négociations qui se présente unie devant l'entreprise des CFF. La

situation est en fait tout à fait différente chez nous: alors qu'en Allemagne, le syndicat GDL représente la majorité des mécaniciens de locomotives, le SEV est en Suisse le syndicat le plus fort dans tous les groupes professionnels. Le président Giorgio Tuti le souligne: « Pour nous, tous les membres ont la même valeur, nous obtenons ainsi tous ensemble les meilleures conditions de travail pour tous! »

pmo/mv

Manifestation le 12 novembre à Genève

« Touchez pas à nos emplois ! »

« *Conseillers d'Etat, touchez pas à nos emplois* », « *fonction publique – TPG – unité* », les 350 employés TPG et retraités présents à la manifestation du 12 novembre étaient déchaînés. En tout, ce sont plus de 2000 personnes qui ont participé au cortège de la Place Neuve à l'Hôtel de Ville.

« Notre prochaine échéance: soutenir les collègues des TPG qui sont ceux qui subissent le plus violemment les restrictions budgétaires » a appelé un des représentants syndicaux devant la foule réunie devant l'Hôtel de Ville genevois. Vincent Leggiero, président de la section SEV-TPG est d'ailleurs très satisfait de la tournure des événements: « Ils vont nous soutenir. Cette manifestation est une réussite. Les politiques veulent toucher à notre outil de travail, ils veulent tout réduire. Là on répond à cette attaque frontale ». Dans le tract distribué lors de la manifestation, les employés TPG ont souligné qu'ils ne font pas de choix stratégiques, mais que ce sont eux qui doivent les assumer, chaque jour, en prenant leur service. Et, ils ajoutent que « c'est en défendant nos conditions de travail et en luttant contre les risques de privatisation que nous défendons aussi des prestations de qualité aux usagers. » Pour rappel, la baisse des tarifs vo-



Vincent Leggiero, président de la section SEV-TPG, ovationné à son arrivée à la tribune devant l'Hôtel de Ville.

tée par les Genevois a engendré une baisse de recettes pour les TPG, que l'Etat ne veut pas compenser. Les conséquences ? Cent postes biffés et une baisse des prestations.

Tous solidaires

Les retraités TPG étaient présents en force lors de la manifestation, bien déterminés à soutenir leurs collègues actifs. Tous les syndicats de la fonction publique et du secteur subventionné ont dénoncé les mesures de restriction qui concernent des secteurs très divers. Sur la Place Neuve, lieu de la réunion avant de monter en Vieille-Ville, on apercevait des employés des archives, de la justice, de la police, de l'enseignement et des transports publics bien sûr ! La présence du SEV-TPG est d'ailleurs

« quelque chose de tout neuf dans les manifestations du cartel syndical », comme l'a souligné un des orateurs. La dernière manifestation commune date en effet d'il y a 20 ans...

Le syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT) a indiqué dans un tract distribué aux passants et aux participants: « De l'aveu même de l'ancien Conseil d'Etat, il n'était plus possible de faire des efforts d'efficacité supplémentaires sans toucher aux prestations elles-mêmes. Le Conseil d'Etat actuel a pour-

tant bel et bien dicté une baisse de 1% partout... alors débrouillez-vous! ». Le projet SCORE est également dans le collimateur des manifestants de la fonction publique: il s'agit de la réforme de l'ensemble de la politique salariale de l'Etat, réforme qui n'a guère fait l'objet de négociations jusqu'à présent. De plus, l'UDC demande que la fonction publique passe à 42 heures par semaine.

« Le Conseil d'Etat nous voit comme un centre de coûts » a déclaré un orateur. Et, enfin, pour expliquer un peu les ris-

ques encourus par de telles décisions, une citation de Michel Audiard: « Quand on laisse se dégrader les institutions, c'est le début de Baby-lone. »

La suite, du côté de SEV-TPG, est désormais connue: le résultat de la consultation ayant été, à 93% des votants, favorable à des mesures de lutte, le comité a décidé d'appeler à un jour d'arrêt de travail, mercredi 19 novembre 2014. Côté fonction publique, la mobilisation reprendra à mi-décembre avant la votation sur le budget.

Texte et photos: Henriette Schaffter



Départ du cortège, avec le cartel intersyndical à l'avant.



La foule à midi sur la Place Neuve, avant de monter à l'Hôtel de Ville.

Que ce soit à la manœuvre, à la chancellerie ou comme secrétaire de l'organisation, Rolf Rubin aimait la systématique



Rolf Rubin dans sa tâche de secrétaire du comité fédératif SEV en avril 2009.

« Sommes-nous bien organisés à l'interne ? »

Le 31 octobre, c'était le dernier jour de travail de Rolf Rubin en tant que secrétaire de l'organisation. Durant toute sa carrière, un fil rouge a dominé: son goût et son talent pour l'ordre et la logique.

■ **contact.sev: Avant d'entrer au SEV en 1985, tu as travaillé aux CFF. Comment es-devenu cheminot?**

Rolf Rubin: Je suis arrivé aux CFF en choisissant mon métier. J'ai commencé un apprentissage à l'exploitation à Rapperswil en 1971. Mon objectif était de devenir contrôleur,

mais finalement j'ai repoussé et ça ne s'est jamais donné pour diverses raisons. J'ai toujours apprécié le monde des chemins de fer et je voyage encore souvent en train. J'ai toujours été fasciné par l'exploitation, il y a tant de choses à faire fonctionner en même temps afin que les trains circulent à l'heure...

■ **Choisirais-tu à nouveau le même métier aujourd'hui?**

Pas vraiment, car c'est un métier qui est sur le déclin actuellement aux CFF. Le personnel ouvrier des CFF, comme le personnel de la manœuvre, ne jouit pas d'une bonne image même s'il fournit un bon boulot par n'importe quel temps et 24 heures sur 24. Il n'est pas reconnu pour ce qu'il fait. Je trouve cela vraiment dommage.

■ **Tu siégais au comité de ta section ainsi qu'à la commission centrale RPV en tant que militant. As-tu fréquenté des cours syndicaux à cette période-là?**

Oui, bien sûr. J'allais aux semaines de formation de la RPV et du SEV et en 1983-84, j'ai fréquenté l'« école syndicale », ce qui correspond aujourd'hui au cycle de formation movendo de gestion et développement des organisations syndicales chez movendo. Cela durait deux fois quatre semaines. Aux CFF, on avait alors le droit à une semaine de for-

mation chaque deux ans. Je prenais donc des vacances pour suivre ces cours et je recevais du SEV, qui payait les cours, un dédommagement pour perte de salaire. Si j'avais dû payer une taxe d'inscription, comme aimerait le demander maintenant le comité SEV, je n'aurais guère pu me permettre cette formation en tant que jeune papa avec deux enfants. C'était une belle expérience pour moi et je trouve important que le SEV puisse continuer à offrir de telles possibilités à ses militants engagés.

■ **Pourquoi es-tu devenu syndicaliste professionnel en 1985?**

En tant qu'employé au poste directeur à Zurich, il n'y avait pas beaucoup de perspectives d'avenir pour moi, et j'ai donc posé ma candidature lorsqu'un poste de responsable de la documentation et de la chancellerie a été mis au concours.

■ **Avais-tu une affinité particulière pour ce genre de tâches?**

Pas vraiment au départ. Je me suis fait confiance et j'ai pensé qu'avec une certaine logique et systématique, nécessaires également dans la manœuvre, je pouvais prétendre faire mon job. Ça m'a convenu et ça s'est bien passé.

■ **Combien de temps es-tu resté à la chancellerie du SEV?**

Du 1^{er} octobre 1985 jusqu'en 2006, année lors de laquelle je

suis devenu responsable du soutien des autorités du SEV, qui correspond au poste actuel de secrétaire général du SEV. Il n'y avait alors pas encore de fiches et on a mis cela en place, puis lorsque les ordinateurs sont arrivés, on a élaboré des banques de données électroniques. J'ai appris sur le tas, car j'aime bien ça. L'informatique c'est l'ordre, la logique et la systématique, tout comme la chancellerie. Et cela me plaît toujours autant.

■ **L'organisation des Archives à la cave, c'est de toi?**

J'ai repris la tâche, l'ai assumé jusqu'en 2006 et en partie renouvelé, comme ça se fait toujours. Je suis devenu également, en 1997, secrétaire de la commission de révision des statuts du SEV. Puis on a publié le petit livre rouge d'informations pour les personnes de confiance (jusqu'en 2006). En 1999, j'ai repris l'organisation des récoltes de signatures. On récoltait à l'époque des signatures pour quatre initiatives en même temps, et nous obtentions suffisamment de signatures pour trois, car nous pouvions compter sur beaucoup de militants.

■ **Durant les dernières années, tu as également organisé les manifestations du SEV...**

Cela fait partie du cahier des tâches du secrétaire général.

■ **A ce poste, tu as vécu de très près la réorganisation des organes du SEV au début 2010*: celle-ci a-t-elle fait ses preuves?**

Ce fut un pas dans la bonne direction, et même un grand pas. C'est la première réforme des structures de milice qui a réussi durant toutes les années que j'ai passées au SEV. Le comité a maintenant trouvé sa place. Bien sûr, il reste un potentiel d'amélioration, surtout en matière de culture des débats. On devrait parler ouvertement des problèmes, discuter plus ouvertement.

■ **Quels problèmes?**

Je me pose la question suivante: sommes-nous bien organisés à l'interne? Car nous perdons des membres depuis des années. Nous pouvons effectuer un virage maintenant avec le coaching de sections, mais le recrutement des membres est central et le potentiel est là. On ne doit pas forcément chercher de nouveaux groupements, il y a à l'intérieur même des CFF de gros domaines où de nombreux collaborateurs ne sont pas syndiqués, par exemple à la Vente ou dans le personnel administratif, où ceux qui sont engagés sont difficiles à recruter. L'effectif des CFF est à nouveau en train de remonter et nous devrions gagner des membres. Il est également important de garder un pied dans les sociétés filles des CFF, comme Ti-

BIO

Rolf Rubin, né le 16 novembre 1954, a grandi à Hombrechtikon ZH. En 1971, il commence un apprentissage d'employé d'exploitation à la gare de Rapperswil. Il passe ensuite à la manœuvre à Dietikon, a travaillé entre autres à la gare centrale de Zurich puis au poste directeur. Il a commencé à travailler pour le SEV en 1985. Membre du syndicat depuis 1973, il siège au comité RPV Zurich dès 1980, devient secrétaire de la commission centrale RPV dès 1981, puis vice-président central.

Rolf se réjouit de passer désormais plus de temps avec son épouse (qui continuera à travailler à 60%), se réjouit de faire de la randonnée, du ski et des voyages. Ils habitent à Bärswil BE et leurs deux enfants sont adultes. Les hobbies de Rolf: le jardinage, l'équipe des Young Boys, la photographie et l'informatique (banques de données).



Lors de la manifestation SEV et USS en septembre 2013 à Berne.



Rolf Rubin a organisé quatre Congrès – ici avec le président du SEV et le président du Congrès.

lo ainsi que les différentes fractions des CFF, conserver nos membres et en recruter d'autres. Le recul des membres a des effets sur les finances du SEV. C'est aussi pour ça qu'il faut se poser des questions sur la structure actuelle.

■ Comment cela?

On doit se demander si c'est encore juste que chaque section et sous-fédération ait sa propre caisse et fortune, et si l'argent provenant de la cotisation générale des membres qui y est versé est utilisé efficacement. Le paysage syndical change aussi énormément. Si on ne veut pas être dépassé, il faut adapter les structures, se demander si les structures existantes sont encore les bonnes. Le comité devrait avoir le courage d'aborder de telles questions. Car refuser de discuter ne mène jamais au but. Les discussions peuvent amener des solutions qui n'amènent pas forcément à un virage à 180 degrés.

■ Comment as-tu vécu les discussions sur la fusion avec le syndicat de la communication, entre 2006 et 2008?

J'ai appris que la discussion peut parfois être refusée, avec

un simple non. Rétrospectivement, on peut dire qu'il n'était pas faux de dire non. Mais on ne peut pas refuser la dis-

«On doit se demander si c'est encore juste que chaque section et sous-fédération ait sa propre caisse»

cussion sur des questions aussi essentielles.

■ Que penses-tu des rapports entre les militants et les professionnels du SEV?

Nous avons une bonne structure de milice. C'est une des forces du SEV, qui le différencie des autres syndicats. Il est aussi important que les militants aient la responsabilité du comité et qu'ils soient seuls habilités à voter.

■ Serait-il possible que chaque sous-fédération ait un président central professionnel, poste financé par les cotisations des membres, comme c'est le cas à AS?

Ce n'est guère possible dans les sous-fédérations de moins de 2000 membres. On a déjà parlé d'une professionnalisation partielle, d'une réduction du temps de travail auprès de l'employeur de 20% pour le

président central, et d'un paiement du manque à gagner par le SEV. Mais lorsque le président central remet son man-

dat, on ne peut lui garantir une réaumentation de son temps de travail, en tous cas pas dans le même domaine. Et il faut dire que les exemptions pour le travail syndical sont toujours plus difficiles à obtenir.

■ En 2009, le SEV est devenu officiellement, en langue allemande, syndicat et non plus association: qu'est-ce qui se cache derrière ce changement de nom?

L'ère des CCT a amené une autre façon de voir les choses. Avant, lorsqu'on avait la loi sur les fonctionnaires, les négociations salariales étaient menées par l'association fédérative des employés de la Confédération, pour toutes les régies fédérales. Le résultat était valable pour tous, sans que nos membres aient quoi que ce soit à dire.

Seul le comité directeur pou-

vait s'exprimer à ce propos. Maintenant il y a une CCT, qui doit être acceptée par la Conférence CCT, et les négociations salariales doivent être acceptées par la commission CCT. Les délégués CCT peuvent accepter ou refuser les résultats des négociations. La responsabilité est donc passée entre les mains des militants, tout comme au comité SEV. C'est une nouveauté essentielle.

■ Cette année, sur mandat du comité, tu as encore participé à un groupe de travail sur la mobilisation et élaboré une directive de 5 pages. Qu'est-ce qui est le plus important dans la mobilisation, par exemple pour une manifestation?

Que nous puissions motiver les responsables de sections et les personnes de confiance à y prendre part, à emmener leurs proches et leurs collègues ainsi qu'à mobiliser dans leurs sections, afin qu'il y ait le plus de participants possible. Pour cela il faut chercher la discussion face à face. Ce qui est également important: le controlling, à savoir appeler ceux dont on n'a pas eu de nouvelles. Il faut suivre un planning strict. Nous avons ef-

fectué cela strictement en 2009 lors de la grande manifestation pour l'assainissement de la caisse de pensions CFF par la Confédération. Ce qui nous a alors aidé fortement: le fait que les membres ont bien senti qu'il en allait de leurs rentes. Lorsqu'un thème touche les membres de près, ils participent et cela est possible grâce à notre structure de milice. Il faut mobiliser tout le monde, à tous les niveaux.

Interview: Markus Fischer/Hes

** Jusqu'en 2009, le comité fédératif, composé de plus de 30 personnes, se réunissait deux fois par année et le comité directeur, incluant les présidents centraux, dix fois. Depuis 2010, la direction syndicale se limite à la gestion opérationnelle et ne se compose plus que de professionnels (présidence et administrateur des finances), qui se réunissent une fois par semaine. Hormis le Congrès, l'autre organe stratégique est le comité SEV, qui se réunit dix fois par année et qui est composé de deux représentants de chaque sous-fédération et d'un représentant de chaque commission. Les membres de la direction n'y ont pas le droit de vote.*

Journée VPT romande aux Diablerets le 8 novembre

« La pratique, c'est nous ! »

L'ASD (Aigle-Sepey-Les Diablerets) fêtant ses 100 ans cette année, la section TPC Plaine du Rhône a profité de l'occasion pour organiser la journée VPT romande aux Diablerets, qui a réuni 200 militants.

Philippe Chambovey, président de la section, et son comité, ont accueilli les représentants romands en altitude, sous un beau soleil, même si l'ambiance au sein des TPC n'est pas si clémente, comme l'ont bien montré les discours des représentants syndicaux.

Philippe Grobéty, premier orateur et syndic de la commune d'Ormont-Dessus, a remercié les cheminots de s'être battus pour l'ASD, qui a réussi à désenclaver la région et a contribué à son développement. On a également donné la parole à Claude Oreiller, directeur des TPC, et Frédéric Borloz, président du CA des TPC et syndic d'Aigle, qui ont souligné tous deux l'importance des CCT à leurs yeux...

TISA, OFT 2030, etc.

Jean-Christophe Schwaab, conseiller national vaudois, a mis en garde les participants contre la privatisation des transports



De gauche à droite: Baptiste Morier, Philippe Chambovey, Marc-Henri Brélaz et Jacques Vallet.

régionaux prévue par la Confédération via la Vision de l'OFT 2030: «Il va falloir se battre. Une telle privatisation entraînerait une péjoration du service, une explosion des unions tarifaires, ferait augmenter les tarifs et péjorer les conditions de travail.» Il ne faut pas oublier selon lui que «beaucoup de tentatives de privatisations ont abouti sur un refus du peuple car on peut donner notre avis. Beaucoup nous envient cette possibilité.» Schwaab a aussi dénoncé le fameux accord Tisa. Non seulement les négociations sur l'accord sont menées dans le plus grand secret, mais les résultats devront aussi être tenus secrets durant les 5 années qui suivront les délibérations! «C'est une belle saloperie dont personne ne parle! On prévoit même un tribunal

arbitral secret... Où est la démocratie dans tout ça?». Heureusement, Jean-Claude Cochard a profité de la rencontre pour organiser une récolte de signatures pour la pétition contre Tisa.

« On est là pour vous aider »

Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, a déclaré que «les militants veulent être fiers de leur entreprise. C'est précieux, car cette fierté garantit un bon service! Les employeurs devraient eux aussi être fiers de leurs employés...». Elle a abordé aussi bien sûr la vision de l'OFT 2030: «Je ne comprends pas l'OFT qui méconnaît ainsi totalement le succès du système actuel. L'infrastructure, qui coûte très cher dans les transports publics, serait prise en charge par l'Etat pour que

des privés puissent faire du profit!». Elle est revenue sur les salaires minimums, fixés désormais pour les bus mais encore attendus pour le trafic marchandises: «Ces salaires minimums sont établis sur la base des CCT. Si vous avez des problèmes (message à l'attention de la direction, suite à un licenciement abusif et un non-respect de la CCT cadre Vaud) dans l'application des CCT, nous sommes là pour vous aider. La pratique des CCT, c'est nous!»

Gilbert D'Alessandro, président central VPT, a appelé les participants à voter, lors des élections fédérales 2015, pour les gens qui les défendront! «S'il y a concurrence dans les transports publics, plus personne ne se mettra d'accord sur les horaires. Les régions

périphériques risquent de perdre beaucoup.» Nuria Gorrite, conseillère d'Etat vaudoise, est entrée en matière avec des mots forts, concernant la privatisation des transports régionaux: «Il s'agit de lubies répétitives de quelques technocrates bernois mais aussi d'une grande partie du parlement fédéral.» Elle a souligné l'importance des transports publics dans le cœur des Vaudois, qui ont bien compris, selon elle, qu'il en va de la cohésion cantonale et du lien social.

Un grand merci

Après l'exposé traditionnel (voir encadré), plusieurs personnes ont été remerciées en fin d'assemblée: Deborah Balicki, ancienne secrétaire syndicale de la section, Danièle Dachauer, ancienne vice-présidente VPT et Olivier Barraud, qui vient de quitter sa fonction de secrétaire syndical et qui a encadré la section TPC dès 2006. Les participants ont pu ensuite profiter de débattre entre eux, lors des traditionnels apéros et repas qui ont suivi. Les organisateurs avaient même prévu des stands à l'extérieur de la Maison des Congrès, avec fromage de L'Etivaz, produits du terroir vaudois et dégustation de vins de Bex. Tout pour une belle journée VPT!

Henriette Schaffter

CONFÉRENCE-DÉBAT

L'autogestion en question avec Jacques Vallet

Après la partie officielle, il a aussi été question d'autogestion avec Jacques Vallet co-fondateur de la Librairie du Boulevard à Genève, voici plus de 40 ans. «Je commets déjà un impair puisque normalement dans l'autogestion c'est le collectif qui parle». Le ton est donné. Pas de patron, pas de hiérarchie, un salaire horaire semblable pour tous. «Cela nous a posé quelques problèmes, mais on a trouvé une

solution en donnant une semaine de vacances de plus à ceux qui ont 20 ans de service», raconte-t-il. Pour cet Ajoulot septuagénaire, l'autogestion se réinvente en permanence. «Il n'y a pas de dogme, pas de certitude.» La librairie du Boulevard est le fruit de cet idéal égalitaire et Jacques Vallet de citer Proudon: «La propriété c'est le vol.» Avec son épouse, ils lancent l'idée d'une coopérative

pour racheter le kiosque du Boulevard au début des années '70. «Nous voulions mettre à disposition de la population des revues non diffusées. Même Libération n'était pas disponible en kiosque.» La librairie du Boulevard est une expérience d'autogestion où les difficultés se règlent lors des réunions du lundi. «En 40 ans, à une seule reprise, il a fallu faire appel à un médiateur», précise Baptiste Morier. Qu'en dit-la

salle? Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV à Genève, d'évoquer la période où les employés des TPG faisaient tourner l'entreprise à eux seuls. Autre question: des employés devraient-ils pouvoir siéger dans les conseils d'administration? Globalement, les interventions entendues privilégient la présence des collègues dans un CA. Certains regrettent donc que les employés ne puissent pas

forcément y siéger. D'autres estiment que certains conseils d'administration n'ont pas suffisamment de pouvoir ou sont trop éloignés des réalités du terrain. Certains CA ont été professionnalisés si bien qu'on retrouve les mêmes conseillers dans plusieurs CA avec pour conséquence un coût de gestion qui a explosé, a-t-on pu entendre.

vbo

■ Les Diablerets

La journée VPT en images: des rires et des larmes ...



Les divers stands de produits du terroir ont été vivement appréciés par les participants.



Emotion pour le secrétaire syndical Olivier Barraud, remercié par Philippe Lorentan, Damian Comtesse et Philippe Chambovey, les artificiers TPC de cette journée.



Barbara Spalinger a subtilement invité les TPC à faire confiance aux juristes du SEV pour l'application de la CCT cadre Vaud que l'entreprise piétine.



Ah la vente des billets de la tombola! Un rituel nécessaire pour le financement de cette journée mi-sérieuse, mi-festive ...



Jean-Claude Cochard a récolté de nombreuses signatures contre TISA.

Non à la vision OFT

L'assemblée a adopté deux résolutions samedi 8 novembre: la première rejetant la vision 2030 de l'OFT. Les participants exigent une vision axée sur les fondements du service public, soit réalisée par la collectivité et sous sa responsabilité. L'assemblée a aussi apporté son soutien à la section SEV-TPG qui se bat contre la suppression de nombreux postes de travail, le maintien des acquis des retraités et contre la hausse de la sous-traitance.

INFO

De nombreuses photos de la journée VPT sont sur notre site internet. www.sev-online.ch

Journée SEV des migrants du 8 novembre sur le thème « Mes droits dans la société »

« Après tant d'années de passivité, j'ai maintenant une énorme faim de participer activement à la société! »

Isabel Zubieta



Désireux de façonner la société

Lors de la journée des migrants 2014, le thème phare n'était pas – pour une fois – le droit du travail ou les assurances sociales. Non, il a été question de leurs droits politiques et de leurs possibilités de participer activement à la construction de leur environnement.

Pendant que ses parents étaient au travail, elle devait rester seule à la maison et lorsque le soleil brillait, elle se couchait sur le sol du balcon de sorte qu'on ne la voie pas, se souvient la fille d'un immigré dans le court-métrage de l'USS « Interdits et cachés – des enfants de saisonniers racontent ». « Je ne peux plus voir de tapis », raconte le fils d'un saisonnier dans son appartement qui en est dépourvu. Autrefois, il passait ses journées à jouer sur le tapis, en silence. L'USS met ainsi en lumière par ce film (à voir sur le site www.uss.ch) les conséquences refoulées du statut de saisonnier aboli le 1^{er} juin 2002, lorsqu'est entrée en vigueur la libre circulation des personnes entre la Suisse et

l'Union européenne, qui règle l'octroi de permis de séjour de courte durée pour les citoyens de l'UE. Le statut de saisonnier interdisait le regroupement familial, d'abord complètement, puis durant les quatre premières années passées en Suisse.

Le film, projeté en ouverture de la journée des migrants, a ravivé de sombres souvenirs et craintes chez les quelque 50 participants. Car aujourd'hui, après le oui à l'initiative contre l'immigration de masse pèse la menace d'un retour à une réglementation aussi inhumaine. Une situation susceptible d'empirer si le 30 novembre le peuple devait approuver l'Initiative Epopop, avertit le président du SEV **Giorgio Tuti** (voir ci-dessous). « Votez non, si

vous en avez le droit, et amenez les gens de votre entourage à glisser un non dans l'urne. »

La Romandie à l'avant-garde

Cet exemple montre que les étrangers n'ont pas voix au chapitre sur le plan fédéral sur des objets qui les concernent pourtant directement. Par contre, ils ont le droit de signer des pétitions aux trois niveaux politiques – national, cantonal et communal – comme l'a rappelé l'animateur de la journée, **Arne Hegland** en introduction de la partie dédiée à la « Participation politique ». Les étrangers établis depuis quelques années dans leur commune ont le droit de vote et d'élections sur le plan communal dans les cantons de FR, JU, GE, NE et VD, sans avoir partout le droit

d'éligibilité. JU et NE leur accordent aussi leurs droits politiques sur le plan cantonal. En suisse alémanique au contraire, le droit de vote et d'élection ne sont octroyés que dans certaines communes de trois cantons: AR, BS et GR permettent à leurs communes d'accorder des droits politiques aux étrangers.

« Les étrangers sont aussi un pilier important de notre société et devraient participer activement à sa construction », indique Arne Hegland. « Ils ont d'autres moyens que les droits politiques et nous voulons les rendre attentifs à ce sujet avec cette journée. Néanmoins, toutes les communes et cantons devraient rendre possible la participation politique. »

certain nombre d'années passées en Suisse. En outre, plusieurs pays n'autorisent toujours pas la double nationalité, l'Italie et l'Espagne si.

« Les cantons qui accordent les droits politiques aux étrangers misent sur une politique d'intégration inclusive afin de gérer la pluralité sociale, et tendent vers une conception novatrice de la citoyenneté », indique Garghentini, citant un des passages de l'étude réalisée par Rosita Fibbi en 2012, pour le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population. Dans « L'évolution des droits politiques des étrangères et des étrangers en Suisse – quelle signification du point de vue de la citoyenneté? », Rosita Fibbi renvoie à l'article 37 de la Constitution, alinéa 1: « A la citoyenneté suisse, toute personne ayant un droit de cité communal et le droit de cité du canton. »

La relative jeune expérience en matière de droits politiques des étrangers montre que leur participation aux scrutins est plutôt basse: lors des élections



Giovanna Garghentini.

ECOPOP DOMMAGEABLE POUR TOUS

Le président SEV **Giorgio Tuti** explique que si l'initiative Epopop était acceptée le 30 novembre prochain, cela mettrait un terme aux accords bilatéraux avec l'UE de manière définitive. Ce serait aussi la fin des mesures d'accompagnement sur la libre circulation des personnes qui protègent tous les travailleurs de Suisse du dumping. Avec une limitation de l'immigration à 0,2 % de la population existante (soit quelque 16 000 personnes) on devrait chercher ailleurs la main

d'œuvre nécessaire pour travailler en Suisse. Cela augmenterait les quotas de frontaliers et de saisonniers (ce qui amènerait aussi plus de trafic). Et il ne manquerait plus qu'un pas pour que soit réintroduit le statut de saisonnier avec interdiction de faire venir sa famille, ce qui est à la limite d'être inhumain. Les étrangers, avec des conditions de travail aussi précaires, seraient facilement influençables de peur de perdre leur emploi, mais ils ne seraient pas les seuls touchés, les salai-

res et les conditions de travail de tous les travailleurs seraient aussi mis sous pression. La fin des bilatéraux laisserait planer des craintes parmi les employés également et les places de travail seraient mises en danger. Vouloir protéger l'environnement en limitant l'immigration et prendre les étrangers pour des boucs émissaires, cela n'est pas la bonne solution pour Giorgio Tuti. « Il faut plutôt utiliser les ressources de manière plus adaptée! » **Fi**

Intégrer plutôt qu'exclure

La députée au Grand conseil fribourgeois d'origine italienne et naturalisée, membre de la commission pour l'intégration des migrant-e-s, **Giovanna Garghentini**, a expliqué pourquoi nombre de migrant-e-s ne demandent pas la naturalisation alors qu'ils séjournent depuis plusieurs années en Suisse: Beaucoup estiment que la procédure de naturalisation s'est durcie dans divers lieux ces dernières années, soit trop inquisitrice, soit trop chronophage et trop onéreuse. Nombreux sont ceux qui estiment que l'accès à la citoyenneté devrait être automatique après un



« Nous nous projetons fortement en nos enfants », a relevé Paolo Tuzzi, animateur du groupe des « Latins » (à droite avec les lunettes). Pour sa propre intégration, chaque enfant serait important.

communales genevoises de 2007, ils n'étaient que 26% d'entre eux à faire usage de leurs droits contre 40% chez les Suisses. Aux élections communales fribourgeoises de 2006 et 2001, la participation des étrangers n'a pas été particulièrement élevée, même si en 2011 elle était à peine plus haute que cinq ans auparavant. Cette faible participation s'explique selon Garghentini par la nécessité pour les étrangers d'apprendre d'abord comment l'on vote et on élit pour que cela devienne une habitude. La barrière de la langue joue aussi un rôle.

« Chaque voix compte »

Giovanni Giarrana, membre de

la Commission de migration d'UNIA, explique cet abstentionnisme ainsi: « Beaucoup de se demandent: Pourquoi investir du temps? Les Suisses décident de toute façon comme ils le veulent! Mais c'est une conclusion erronée car de la sorte le résultat des urnes peut encore être pire. »

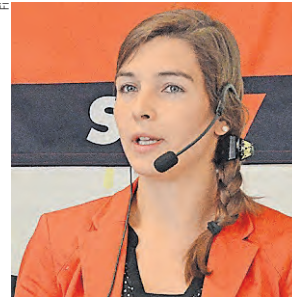
Garghentini lance le même appel, car « chaque voix compte ». Les étrangers ne votent généralement pas plus à gauche ni autrement que les Suisses.

Il ne faut pas pour autant sous-estimer les conséquences indirectes des droits politiques: « Grâce à eux, les politiques s'intéressent aux migrant-e-s et à leurs demandes. »

Dans son exposé, Patrycja Sa-

charuk, du service d'accompagnement des étrangers du canton de Bâle-Ville, a affirmé que les étrangers peuvent influencer leur environnement en étant actifs dans des associations (ou dans des syndicats comme le SEV). « Et ces organes peuvent ensuite indirectement influencer la législation car ils sont régulièrement invités à participer à des consultations. »

Le travail bénévole apporte aussi énormément – peu importe qu'il soit formel par le biais d'une association ou informel par l'action dans son voisinage, genre table de midi. « On apprend à connaître des gens et on se crée un réseau. En Suisse, le travail bénévole



Patrycja Sacharuk.

est très apprécié et on peut en demander la confirmation pour le faire figurer dans son CV. » A l'instar d'Osman Osmani, Albanais du Kosovo qui n'a jamais regretté son énorme engagement bénévole pour les migrants de son pays. Cela lui vaut d'être bien connu des médias et des politiques. Arrivé en

1983 en tant que demandeur d'asile, il a travaillé entre autre dans la gastronomie, dans l'industrie et en tant qu'agent de train. Il a accompagné très activement des migrant-e-s dans des associations. Après avoir suivi une formation psycho-sociale, il l'a aussi fait de manière professionnelle. Naturalisé en 1999, il a été élu au Parlement cantonal schaffousois en 2005. Dans des groupes de travail, les participant-e-s ont abordé leur vécu. La discrimination, à l'école ou au travail, a été évoquée. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est très important pour la carrière et l'intégration, qui ne doit pas

Suite en page 12

Deux questions aux participants: Pourquoi es-tu venu? Et quels problèmes rencontres-tu ou as-tu rencontrés?

Maria Riggi est

venue à la journée des migrants avec son mari Angelo, un retraité des CFF, parce que le thème des droits dans la société l'intéresse, de même que les autres interviewés. Elle est venue à l'âge de 18 ans en Suisse, soit il y a plus de 40 ans. Aujourd'hui, elle effectue



encore trois heures de nettoyage par jour chez Roche, auparavant c'étaient encore six. Avant cela, elle emballait des médicaments. La langue était un problème mais pas pour trouver du travail chez Roche. « Chez nous il y a beaucoup d'Italiens », lui a-t-on dit à l'époque.

Pour **Lawrence Igbeta** l'allemand



était aussi un problème, c'est pourquoi il a suivi des cours. Arrivé en 2006 du Nigeria, il est ouvrier spécialisé aux Ateliers industriels d'Olten. Il a constaté que de nombreux Suisses ont peur de perdre leur emploi à cause des étrangers. « Nous effectuons cependant aussi des travaux moins prisés et apportons notre expérience. »

Danilo Rakovac a appris



l'allemand au contact des collègues de travail. En 1984, à 22 ans, il quitte la Serbie pour la Suisse avec ses parents. Depuis 1990, il est mécanicien aux CFF, aujourd'hui catégorie A à Lucerne. Il n'a pas eu de problème spécifique en tant que migrant. La journée des migrants est l'occasion de faire des rencontres.

« Je voulais avant

tout savoir ce que mon syndicat fait pour les migrant-e-s et contre la xénophobie », indique **Frédéric Nouchi**, arrivé de France en 1989. Il n'a pas connu de problème d'intégration. Conducteur de tram aux TPG, il est membre du comité de la section SEV-TPG.



F/vbo

Interview d'Arne Hegland. Il aborde les buts de la journée des migrants et le travail de la Commission de migration

Le but: informer et encourager à participer

La journée des migrants du SEV a été organisée par Susanne Frischknecht du secrétariat régional de Zurich et par le secrétaire de la commission de migration, Arne Hegland. Il évoque les raisons d'être de la journée et le travail de la Commission.

■ Arne, es-tu satisfait de l'édition 2014?

Oui, très content car nous avons vécu une journée très passionnante et variée avec des intervenants engagés et compétents. Je suis aussi heureux de la mixité des participants: des migrants et des Suisses de tous les coins de pays, principalement naturellement des collègues SEV, mais aussi certains membres de syndicats amis. J'ai été impressionné par la concentration et l'attention des participants, ainsi que par leur implication notamment l'après-midi, durant les ateliers. Je pense que nous sommes tout près du but de cette journée – soit informer les collègues de leurs droits et les encourager à les défendre.



Arne Hegland (à droite) et le conférencier Osman Osmani.

Si quelqu'un se demande parfois ce qu'il peut faire pour améliorer le quotidien de la collectivité, et agit de manière conséquente, alors on a même plus qu'atteint notre but et donnons un signal clair à l'état d'esprit égoïste croissant.

■ Combien y a-t-il de membres à la Commission des migrants et comment travaille-t-elle?

Une douzaine de membres siègent à la commission. Malheureusement, toutes les sous-fédérations n'y sont pas encore

représentées. Nous accueillons volontiers des collègues – hommes ou femmes – de la ZPV, de la VPT et de la PV. La Commission se rencontre 4 à 6 fois par année lors de journées entières. Elles se déroulent soit au secrétariat central soit sur les divers lieux de service des membres. On parle des thèmes syndicaux et politiques actuels sous l'angle de la migration. Nous travaillons aussi sur un thème qui sera approfondi lors d'une retraite de deux jours. Nos délégués dans divers organes – le comité SEV ou la

conférence CCT CFF par exemple – rapportent ce qui y est discuté et nous discutons avec eux de ce qui est spécifique aux migrant-e-s et auquel il faut être attentif.

■ Quelles ont été les autres activités de la Commission cette année, hormis la journée des migrants? Et quels sont les projets pour 2015?

La Commission se demande sur quels thèmes elle souhaite plancher. Que voulons-nous atteindre et comment? Quelle est la contribution de chaque membre de la Commission et quelles sont ses raisons d'y siéger? Quels sont les buts de chacun et quels sont ceux de la Commission? Outre ces questions de recherche d'identité, la Commission a intensivement travaillé aux thématiques d'avenir. Après avoir traité des droits et des possibilités en Suisse, la Commission veut élargir son horizon géographique. Avec un regard au-delà des frontières, divers aspects devraient être étudiés: économiques, sociaux, d'organisation politique, juridiques ou peut-être philosophiques. Le

thème de 2015 n'est pas encore déterminé avec précision. La Commission souhaiterait aussi un jour se pencher sur le travail transfrontalier. Un sujet controversé à l'intérieur du syndicat. Mais c'est justement pour ça qu'il faut en parler. **Fi/vbo**

BIO

Arne Hegland est de père Norvégien venu en Suisse pour étudier. Sa mère est née à Zurich de mère allemande et de père socio-démocrate zurichois. Arne est né à Zurich puis a émigré en Norvège lorsque la famille a changé ses plans pour le travail de son père. Ainsi, Arne a suivi la première année scolaire en Norvège avant de terminer sa scolarité dans les Grisons. Les trois fils adultes d'Arne sont un condensé de mixité entre le nord et le sud de l'Europe, leur mère étant Italienne de deuxième génération.

Suite de la page 11

être confondue avec l'assimilation. «Plus un migrant sentira sa culture respectée, plus il s'ouvrira à la culture du pays d'accueil», souligne Giovanna Garghentini en citant l'écrivain français d'origine libanaise Amin Maalouf. En fin de journée, l'assemblée a mandaté la Commission de migration pour qu'elle fasse une proposition au Congrès. Le SEV devrait – avec d'autres syndicats éventuellement – examiner la possibilité d'offrir des services (comme des cours de langues) favorisant la participation des migrant-e-s. **Markus Fischer/vbo**

Isabel Zubieta ou l'art de devenir active dans la société

Dès l'âge de deux ans, l'Espagnole **Isabel Zubieta** a été séparée de sa mère qui était venue travailler en Suisse et qu'elle n'avait pas le droit d'emmener son enfant avec elle (en raison de la législation espagnole). A 16 ans, Isabel Zubieta a pourtant rallié la Suisse contre son gré. Elle a travaillé pendant 21 ans comme femme de ménage, fondé une famille et a eu «de nombreux joyeux moments, mais pourant je ne me



sentais partie intégrante de la société». Elle a donc rejoint l'Espagne à 37 ans, où elle s'est d'abord sentie comme une étrangère. Elle a pourtant réalisé un souhait de longue date, celui de combattre les injustices. Ainsi, elle s'est retrouvée elle-même. Elle a repris des études et aidé des migrant-e-s. Lorsqu'elle est revenue en Suisse voici cinq ans, à 41 ans, elle a dû refaire une demande de permis de séjour, comme si elle n'avait pas vécu 21 ans ici, sa mère 22 et sa fille 15. «C'était comme si je n'avais plus d'histoire. Et pourtant je me suis dit que je ne voulais plus avoir peur, que j'avais un droit ici.» Elle

s'engagea alors dans une association de femmes, dans une association de quartier et au Conseil des parents. Aujourd'hui, elle participe aussi à un projet de mentoring politique en faveur de cfd, l'Ong féministe pour la paix. Elle considère le travail bénévole comme très enrichissant, même si la reconnaissance ne correspond pas toujours à l'engagement et que la collaboration avec les autorités prend pas mal d'énergie. «Après tant d'années de passivité, j'ai maintenant une énorme faim de participer activement à la société!» **Fi/vbo**

INFO

Trafic marchandises nord-sud

Encore des obstacles vers le sud

Le corridor Rhin-Alpes pour les trains marchandises doit apporter une contribution essentielle au transfert modal. Il n'y a pas de manque pour le chargement, pourtant même après l'ouverture du tunnel de base du Gothard subsisteront de nombreux obstacles.

Le corridor Rhin-Alpes est entré en service lors du dernier changement d'horaire (voir Dossier dans *contact.sev* n° 14/14). Il existe toutefois de nombreux obstacles jusqu'à sa mise en service complète: au nord, il manque des aménagements de tronçons, en Suisse notamment le corridor 4 mètres, et en Italie des trains insuffisamment longs ainsi que des terminaux à la capacité trop faible pour le trafic combiné non accompagné.

Les premiers sillons attribués depuis une année montrent des effets positifs: pour 2015, 13 entreprises de chemins de fer ont déposé 222 dossiers pour sillons. Il y a eu des conflits entre Cologne et Mannheim sur le territoire allemand ainsi qu'entre Bâle et Domodossola, où la demande était plus forte que l'offre. Au Simplon, il n'a pas été possible de trouver des alternatives pour toutes les situations.

Après une année d'exploitation, le directeur de BLS Cargo,



Ralpin est cliente du corridor avec « l'autoroute roulante ». La gare de chargement de Novara.

Dirk Stahl, a dressé un premier bilan lors d'un voyage de presse à Gênes: «Ce qui est critique c'est l'octroi parallèle des sillons transfrontaliers et nationaux. Les sillons internationaux ne sont vraiment utiles que si eux aussi peuvent être octroyés dans l'espace de 30 jours et pas uniquement annuellement.» C'est en outre dérangeant que le 4 mètres du Simplon n'ait pas encore sa place dans les règles d'octroi. Des coûts supplémentaires viennent grever les budgets des entreprises en raison de directives pour divers types de locomotives pour ETCS Level 2 dès mi-2015 au Gothard et dès mars 2016 au Lötschberg.

Deux axes – de longs trains

Ulrich Schäffeler, directeur du développement de réseau auprès de BLS Netz, relève que l'axe du Simplon/Lötschberg restera aussi important après l'ouverture du tunnel de base du Gothard: «On ne peut répondre à la hausse de la demande attendue qu'avec deux axes de transit de marchandises complets. L'axe Lötschberg/Simplon permet de desservir de manière directe l'importante région économique entre Turin et Milan. Avec une charge comparablement faible, cet axe peut être clairement plus utile pour le trafic 4 mètres et peut être rehaussé de quelque 80 sillons par jour.» Le tunnel de base du

Lötschberg est aussi important pour d'autres raisons: «Des trains plus longs – de 650 à 740 mètres – sont nécessaires pour augmenter la productivité du corridor et par ce biais sa compétitivité par rapport à la route», explique Heinz Pulfer (ex-BLS), qui est consultant pour le corridor. Les solutions existent, seul le financement de l'ordre de 160 à 230 millions de francs n'est pas assuré.

Selon Thomas Isenmann, directeur de Trasse.ch, l'organe d'attribution des sillons, il faut assurer une plus haute priorité aux demandes d'accès au réseau national suisse pour que les trains des entreprises puissent rouler jusqu'à des gares

COMMENTAIRE

CCT impérative

Nos oreilles se dressent en entendant les propos du chef de BLS-Cargo: lui aussi s'attend à une pression accrue sur les conditions de travail lors de l'ouverture du tunnel de base du Gothard. Pour le SEV, les choses sont claires: à ce moment-là, une CCT cadre devra régir le trafic marchandises interne et de transit. Les tractations sont à nouveau en cours, mais un grand pas doit encore être fait pour protéger les conditions de travail suisses.

suisse depuis le corridor et vice versa.» De meilleures offres de sillons sont aussi souhaitées, notamment pour des tronçons voisins comme par exemple entre les rives droite et gauche du corridor Alpes-Rhin de Bâle à la France pour rejoindre les ports de Belgique et de Hollande. Mais le bilan d'Isenmann est clair:

«Mon bilan est positif, car le corridor encourage la collaboration des exploitants de l'infrastructure, exerce une pression sur la coordination et l'harmonisation, qui facilitent les processus et au final font baisser les coûts des transports par rail.» **Kurt Metz/vbo**

Faut-il davantage de mécaniciens?

Le corridor Rhin-Alpes promet une croissance du trafic sur rails. Quel impact cela aura-t-il sur l'emploi?

Les propos de Michail Stahlhut de CFF Cargo International font réfléchir: «Une réduction du temps de parcours lié à l'ouverture du tunnel de base du Gothard engendre une baisse du temps de travail. Nous ne pouvons pas prédire la quantité de trafic. L'amélioration de la productivité sur les rails augmente le potentiel de transfert modal, qui a pour conséquence une hausse du nombre de trains et donc de mécaniciens.» Chez CFF Cargo International la formation de mécaniciens en plusieurs phases va débuter en janvier 2015 avec les connaissances de lignes munies du système

ECTS. Dirk Stahl de BLS Cargo compte lui aussi, grâce à une augmentation de la compétitivité du rail, sur une hausse du nombre de trains marchandises sur le corridor: «Nous aurons donc vraisemblablement besoin de davantage de mécaniciens.»

Toutefois, cette hausse du besoin ne sera pas linéaire en raison de la hausse de l'efficacité des lignes de plaines. BLS Cargo part du principe que le marché suisse sera clairement plus perméable aux mécaniciens étrangers. «C'est pourquoi nous attendons que la compétitivité des mécaniciens suisses soit mise sous pression.» DB Schenker ne se prononce pas sur ce thème pour l'instant. **km**

Le point de vue allemand

Pour Martin Brunner, directeur de DB Schenker Suisse, le corridor Alpes-Rhin est extrêmement important: «Plus de 13000 de nos trains passent chaque année par la Suisse et déjà 55% par l'axe du Gothard, un chiffre en croissance continue, tant pour les wagons isolés que pour le trafic combiné.»

C'est pourquoi DB plaide pour une stratégie à plusieurs en ce qui concerne la traction, afin d'utiliser les atouts de chaque entreprise de chemin de fer. «Avec la mise en place d'un élément des NLFA, on assiste à un glissement des paramètres maximaux des charges, des longueurs, comme des temps de parcours.» Le concept de circulation ne changera toutefois fondamentalement qu'avec la réalisation du corridor 4 mètres, estime Brunner.

Le groupe GoldenPass exploite entre autre le « Montreux Oberland Bernois » (MOB) ainsi que d'autres réseaux ferroviaires et installations touristiques situés entre le lac Léman et l'Oberland bernois.

Ingénieur(e) / Chef(fe) de Projets en Installations de Sécurité (IS) Domaine ferroviaire

Vos tâches :

- Conduire des projets dans le domaine des IS en particulier et dans le domaine électrique
- Participer à la définition de l'évolution de la stratégie des IS
- Jouer le rôle de support de niveau 2 pour des dérangements complexes
- Garantir la veille technologique des installations existantes

Votre profil :

- Bonnes connaissances des Installations de Sécurité ferroviaires
- Une expérience de quelques années dans le domaine ferroviaire
- Au moins 3 ans d'expérience en tant que Chef de Projets
- Une aptitude à travailler seul et en équipe pluridisciplinaire
- Une personnalité responsable, flexible, autonome et rigoureuse
- La détention du permis de conduire est requise
- Langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Pascal Billieux : p.billieux@goldenpass.ch ou au numéro de téléphone : (021) 989 81 20.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et souhaitez rejoindre une équipe motivée et en pleine expansion, n'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature avec CV, copies de diplômes, certificats et photo récente, jusqu'au 30 novembre 2014 au **GoldenPass Administration, case postale 1426, 1820 Montreux 1.**



AS Ouest : à la rencontre des membres

Un pas en direction des membres

AS Ouest a mené une journée de visite de services à Genève, Nyon et Morges, le mercredi 5 novembre. La journée avait pour but d'aller à la rencontre des membres, de les écouter et leur présenter la section.

La section AS Ouest existe depuis bientôt une année. Et, « si beaucoup de membres ne viennent pas aux assemblées, c'est à nous d'aller à eux » explique René Zürcher, co-président du comité. Ils étaient cinq pour se rendre aux guichets et au poste directeur à Genève, ainsi qu'aux guichets de Nyon et Morges : les deux co-présidents René Zürcher et Georges Stanesco, Daniel Froidevaux, secrétaire syndical SEV ainsi qu'Elena Obreschkow, coach des sections et Nicole Bangerter, apprentie au secrétariat central du SEV à Berne.

L'idée du comité était de « se montrer, montrer qu'on existe et que, même après la fusion des sous-fédérations SBV et



Les discussions sont toujours nourries lors de ce genre de visites sur le terrain.

VPV, on ne s'est pas éloignés des gens », explique René Zürcher. La journée a été l'occasion d'engranger trois nouvelles adhésions, certes, mais le but était aussi, pour le co-président, « de se présenter, d'écouter les inquiétudes, les problèmes des membres, mais aussi des non-membres, ne serait-ce que savoir pourquoi ils n'entrent pas au syndicat ». « On y va aussi pour prendre note des frustrations. Au poste directeur à Genève, certains sont mécontents de la future migration à Lausanne. Une solution a certes

été trouvée pour chacun, mais plus ou moins satisfaisante. »

Expérience à renouveler

Le fait d'être accompagnés par les secrétaires syndicaux est très apprécié, puisque ce sont des professionnels qui en connaissent un bout sur l'actualité syndicale et qui peuvent répondre à de nombreuses questions de toutes sortes.



Georges Stanesco et Daniel Froidevaux, avec deux employés de la Vente à Morges.

Ce genre de journée porte toujours ses fruits et c'est pourquoi AS Ouest va remettre ça en 2015 : « On a bien senti que les gens étaient contents de notre visite ».

A noter que les 1100 membres de la section sont cordia-

lement invités à l'assemblée d'automne qui aura lieu le 21 novembre à 18 h 30 au restaurant Hôtel de la Gare à Moutier.

Henriette Schaffter

TRANSN

Collaboration entre SEV et direction RH mieux définie

Le courant a été rétabli entre la direction RH de transN et le SEV (voir contact.sev n°21). Le partenariat social est désormais mieux défini et l'application de la CCT est au cœur des préoccupations des deux parties.

Le directeur Finances, administration & Ressources humaines, Cédric Aubry, se félicite du cadre qui vient d'être établi avec le secrétaire syndical SEV Jean-Pierre Etique : « Les négociations salariales reprennent le 21 novembre et à la mi-décembre nous nous retrouverons pour discuter des points à améliorer dans l'application de la CCT transN. Surtout, nous avons décidé que dès l'année prochaine des rencontres bimestrielles auraient lieu entre le SEV et moi. »

La mise en place de ces séances démontre la volonté des partenaires sociaux de

tendre vers un dialogue harmonieux. Un partenariat social en pleine évolution qui ne va pas de soi dans une entreprise issue de la fusion de deux entités distinctes. « Ce partenariat social est important pour nous, mais il faut du temps pour le mettre en place car il s'inscrit dans une démarche de création de culture d'entreprise unique. La fusion remonte à juin 2012. C'est relativement jeune. Cette culture unique est aussi valable pour le partenariat social avec le SEV. Or, le partenariat social était réellement différent avant la fusion, selon les visions des deux entreprises. Dans le passé, la porte était souvent fermée pour le SEV. Désormais, on ne veut pas travailler comme ça », conclut Cédric Aubry.

Vivian Bologna



Bahnunternehmen betreiben wir zwei eigene S-Bahnlinien im Vororts- und Regionalverkehr von Zürich. Mit über 13 Mio. Fahrgästen pro Jahr und 300 Zügen pro Tag gehört die SZU zu den bestgenutzten Privatbahnen der Schweiz.

Unsere modern ausgerüstete Leitstelle ist Drehscheibe für das ganze Streckennetz der SZU. Dort wird der reibungslose und pünktliche Bahnbetrieb sowie die Einsatzplanung des Lokpersonals und der Fahrzeuge sichergestellt. Zur Ergänzung unseres Teams suchen wir eine/n

Fahrdienstleiter/in

Für diese anspruchsvolle, abwechslungsreiche Tätigkeit bringen Sie fundierte Kenntnisse und einige Jahre Erfahrung als Fahrdienstleiter/in mit. Kundenorientiertes Denken und Handeln sind für Sie selbstverständlich, und Sie arbeiten gerne im Team. Besitzen Sie ausserdem starke Nerven und bewahren auch in schwierigen Situationen den Überblick und die nötige Ruhe?

Wir freuen uns auf Ihre schriftliche Bewerbung. Für weitere Auskünfte stehen Ihnen Markus Kern, Abteilungsleiter Betrieb Bahn (044 206 45 26*, markus.kern@szu.ch) oder Therese Würth, Abteilungsleiterin Personal (044 206 45 04*, therese.wuerth@szu.ch) gerne zur Verfügung.

Sihltal Zürich Uetliberg Bahn SZU AG
Wolframplatz
8045 Zürich
www.szu.ch

Pensionnés

Mardi 9 décembre 11 h 15
Hôtel des communes Genevey s/ Coffrane

■ **PV Neuchâtel**
Assemblée des membres

Dès 11h15, apéro facultatif - 12h dîner. Menu: spécialité brésilienne «Le Rodizio»
Prix: 40 sans les boissons. Café offert par la section.
14h30: Projection documentaire de la région par R.Schwab. Le comité compte sur votre présence. Les membres-amis et les épouses sont bienvenus. Pour le dîner, inscriptions obligatoires jusqu'au 5 décembre auprès de Michel Quartier, Vy d'Etra 52, 2000 Neuchâtel au 032 753 53 70.

Le comité

Mardi 9 décembre 10 h 30
UOG
place des Grottes 3

■ **PV Genève**
Fête de Noël

Noël approche, la fièvre des cadeaux à trouver vous a déjà gagnés, que c'est difficile d'avoir une idée pour chacun... Offrez-vous donc, à vous-même, le cadeau d'un moment de camaraderie et d'amitié!
Après la cérémonie de remise des diplômes aux jubilaires, nous continuerons par l'apéritif vers 11 h 30. Le repas suivra vers 12 h 15: José nous concocte un très bon menu. Malheureusement notre ami André Balmer n'est plus et nous repenserons tous à ses glaces. Mais, il y aura quand même un dessert et Roger Wyss assurera la partie musicale avec son ensemble champêtre. Le nombre de places est limité, inscrivez-vous rapidement aux n° de tél. 022 796 33 50 ou 022 794 06 50, avec répondeur. Dernier délai jeudi 4 décembre. Une participation financière de 15 fr par personne sera encaissée sur place (apéritif, entrée, repas, dessert, café et une bouteille de 5 dl de vin pour 2 personnes). Ce prix comprend un geste de solidarité à la veille de Noël, en faveur des plus démunis. Nous vous encaisserons 2 fr. et la caisse de section doublera le montant. Ceux qui ont oublié de commander leur agenda SEV 2015 pourront l'acheter directement auprès du caissier.
Merci d'apporter votre bonne humeur, comme chaque année.

Le comité

Mercredi 10 décembre 14 h
Salle des Cantons du buffet de la gare de Lausanne

■ **PV-Vaud**
Noël de la section

Chères et chers collègues, le comité de la section a le plaisir de vous inviter à participer à notre traditionnelle fête de Noël.
A cette occasion, nous aurons le plaisir d'honorer tous les jubilaires SEV 2014, pour 40, 50, 60 et 70 ans de sociétariat. L'après-midi sera agrémentée par les productions des Cuivres du Talent et du Jodlerclub Edelweiss de Lausanne. Comme chaque année, un petit message de circonstance vous sera apporté par le collègue Pierre-Alain Combremont et pour réjouir vos papilles, des friandises et boissons vous tendront les bras.
Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette sympathique rencontre.
Pour votre info, les courses de la section 2015, sont fixées au 3 juin et 16 septembre.
A toutes celles et ceux qui ne pourraient être présents le 10 décembre, nous souhaitons d'ores et déjà, une bonne fin d'année et, à vous et vos familles, tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2015.

Le comité

Décès

Bauer Lucie, veuve de René, La Chaux-de-Fonds; décédée dans sa 86e année. PV Neuchâtel.

Carrard Gabriel, mécanicien de manoeuvre, St-Sulpice VD; décédé dans sa 80e année. PV Vaud.

Clerc Leo, mécanicien manoeuvre, St-Maurice; décédé dans sa 86e année. PV Valais.

Demierre Marie Madeleine,

veuve de Raymond, Autavaux; décédée dans sa 89e année. PV Fribourg.

Gendre Yvan, mécanicien de manoeuvre, St-Maurice; décédé dans sa 77e année. PV Valais.

Oberson Georges, conducteur de tracteur sur rails, Bulle; décédé dans sa 73e année. PV Fribourg.

Reusser Hans, chef-circulation Bienne; décédé dans sa 68e année. PV Bienne.

Pensionnés

Mardi 25 novembre
Restaurant Florida Studen

■ **Amicale des pensionnés du Jura bernois et de Bienne romande**
Sortie n° 9

Comme l'année passée, nous nous rendrons à Studen au restaurant Florida afin de bien finir l'année 2014. Bienne: départ devant le Mariana, (car postal n° 74) à 11h28, Studen Grien arrivée 11h53. L'abonnement général est valable. Venez nombreux afin de partager ce repas qui est aussi la dernière sortie de l'année. Annoncez-vous auprès de votre serviteur jusqu'au 24 novembre exclusivement au 076 210 11 09. Merci d'avance.

Votre serviteur: Jacques

Judi 4 décembre 11 h 45
Café du Jura Bassecourt (à 5 minutes de la gare)

■ **PV Jura**
Rencontre de Saint-Nicolas

Le comité se fait un plaisir de vous inviter à la rencontre de Saint-Nicolas.
Le repas de midi est offert par la caisse de section (boissons à votre charge). Animation par la chorale des retraités et musicale avec trompette et cor des Alpes, sans oublier notre traditionnel loto. Vous serez très aimables d'apporter un lot pour le loto. Quelques biscuits ou cakes seront les bienvenus. D'avance un grand merci. Veuillez s.v.p. vous inscrire jusqu'au samedi 29 novembre 2014 auprès du président P. Ackermann, tél. 032 422 48 35 ou courriel: pack@bluewin.ch. Avec les amicales salutations du comité.

Oscar Schaub

Judi 4 décembre 14 h
Restaurant Romand Bienne

■ **PV Biel/Bienne**
Fête de la Saint-Nicolas

Nous vous invitons cordialement à notre rencontre amicale de la fête de la St.-Nicolas. Après la remise des diplômes d'honneur pour les 40, 50, 60, 70 et 80 ans de sociétariat SEV aux ayants droit présents, le pasteur Eric Geiser, aumônier au centre hospitalier de Bienne, nous mettra dans l'ambiance du temps de l'Avent et de Noël. Ensuite, une collation chaude vous sera offerte par la section. Les boissons sont à la charge des participants. La rencontre sera encadrée par des chants du Chœur d'hommes des cheminots pensionnés.

Le comité

Judi 11 décembre dès 11h30
Salle communale Rue des Petits-Epineys Martigny

■ **PV Valais**
Fête de Noël du Bas-Valais

La salle se trouve à 10 minutes à pied depuis la gare. Départ du bus local à 11h38, arrêt Place Centrale. Ouverture de la caisse dès 11h30. Comme à l'accoutumée: apéritif, repas de midi en commun, hommage aux jubilaires SEV et la Tombola. Le Traiteur de la maison nous concocte un succulent menu.

Pour la modique somme de Fr 30.- par personne, le comité vous propose l'apéro, le repas, le café, un demi litre de vin pour 2 personnes, l'eau minérale, ainsi que quelques moments de convivialité et d'amitié. Comme toujours, nos compagnes et compagnons sont les bienvenus. Alors toutes et tous à la Salle communale, pour passer quelques moments agréables.
Après le repas nous procéderons à la remise des insignes argentés pour 25 ans de sociétariat au SEV, des insignes dorés pour 40 ans de sociétariat au SEV et des diplômes d'honneur aux jubilaires pour 40, 50 et 60 ans de fidélité au SEV. Chaque membre concerné a été invité personnellement. Cette remise sera suivie de notre traditionnelle tombola. Le comité espère une belle participation. Inscription: auprès de Gilbert Conus, Rte de la Borette 10, 1890 St-Maurice. Jusqu'au 6 décembre au plus tard, au moyen du talon d'inscription qui vous a été envoyé au mois de mars dernier ou par téléphone au numéro 024 485 15 73 / par e-mail gconus@bluewin.ch.

G. Conus, secrétaire

Mardi 16 décembre dès 11h30
Salle de l'Hôtel-restaurant River Side Brig-Flis

■ **PV Valais/Wallis**
Fête de Noël pour le Haut-Valais

Inscription jusqu'au 11 décembre au moyen du talon d'inscription ou par téléphone au 027 923 54 31 ou par e-mail wal.schmid@bluewin.ch.

G. Conus, secrétaire

Sections

Mercredi 26 novembre 19h45
Buffet de la Gare
Château-d'Éx

■ **MOB Golden Pass**
Assemblée d'automne

Samedi 29 novembre 17h30
Pizzeria Le Relais
du Grand Mont
Le Mont-s/Lausanne

■ **RPV Lausanne-gare**
Assemblée d'automne

Mardi 2 décembre 16h30
Cafétéria Bachet

■ **SEV-TPG**
Assemblée générale

Vendredi 5 et samedi 6 décembre
La Lécherette
Chalet Bel-oiseau

■ **VPT Lac Léman**
AG Caisse d'épargne du personnel CGN

Samedi 13 décembre 14h
MS Lausanne
quai 1 Gare lacustre d'Ouchy

■ **VPT Lac Léman**

Le comité invite les membres à l'assemblée d'automne. Les ordres du jour seront affichés dans les espaces personnels. Nous nous réjouissons de voir des collègues intéressés et nombreux.

Le comité

Comme le temps passe vite! Il est déjà venu le temps de se rassembler à notre traditionnelle assemblée d'automne. Tous les membres de section RPV Lausanne sont attendus et seront les bienvenus à l'assemblée. Pour l'organisation, veuillez vous inscrire sur la feuille affichée au local manœuvre de la gare de Lausanne.

Ordre du jour: Introduction et bienvenue, communications, rapport du président, rapport du caissier, modification d'un point du statut de section et validation, situation dans l'entreprise, propositions et divers.

Votre participation est importante, elle permettra d'avoir des informations sur la situation actuelle et future.

Le comité

Cette assemblée sera suivie par un repas. Tous les membres de la caisse d'épargne sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Prix du repas et de la nuit: 80 francs. Inscriptions jusqu'au 21 novembre. Dernier versement au 26 novembre.

Joseph Di Mizio

Vous êtes cordialement invités (actifs ou rentiers avec ou sans enfants) à participer à la journée de L'arbre de Noël. Je vous attends nombreux!

Votre Père Noël

■ PV Vaud

Une assemblée bien suivie

Le président Jean-Pierre Genevay ouvre cette assemblée de près de 100 personnes et remercie le groupe de cors des Alpes du Jorat pour leur aubade de bienvenue. Il relève les points suivants: La nouvelle carte FIP est arrivée, y compris le bon de 100.- à utiliser jusqu'au 31 mars 2016. CP CFF - même si le taux de couverture était de plus de 105% à mi 2014, il n'est pas encore suffisant pour entrer en matière pour une augmentation des rentes. Le projet de rentes variables sous la pression, en particulier du SEV, a été abandonné pour le moment. L'avenir de l'hôtel Brenscino, en particulier son rendement, fait l'objet d'intenses discussions au sein du SEV, mais pour la PV, il n'est pas question de le vendre. La PV Vaud s'oppose à la proposition d'octroyer une prime de 50.- pour le recrutement des veuves. Côté assurances, depuis 2012, l'ensemble du portefeuille SEV assurances, y compris le personnel, a été repris par Helvetia. Cette évolution permet d'offrir une palette plus large des produits d'assurance (ménage, véhicules moteur, etc.) avec en cadeau pour tout nou-

veau contrat, la 1ère prime annuelle offerte. Disposant d'une infrastructure ad hoc, l'orateur et ses collègues se tiennent à disposition des membres SEV pour toutes propositions d'assurance. L'établissement de sa déclaration par les ex-collègues SEV travaillant à L'Helvetia sera toujours possible. Il y a lieu de prendre contact avec Vincent Di Blasi au 079 680 76 68. Pascale Rubin et Dominique Brustlein nous présentent la fondation USPI dont le but est d'aider, par la prise en charge du loyer (maximum 3 mois), des locataires rencontrant des difficultés pour payer leur location et leur éviter d'être expulsés de leur logement. Demandes d'aide et infos sur www.fondation-uspi-vaud.ch. Notre collègue Félix Magnin, nous fait une présentation intéressante des différentes démarches à entreprendre et étape à respecter pour réaliser un arbre généalogique. Les infos liées à l'agenda sont à lire en page 16.

René Guignet

Comité central VPT: soutien total à la section TPG

Le comité central VPT réuni en séance les 30 et 31 octobre à Interlaken assure la section TPG de son plein soutien dans leur combat.

Martin Ritschard ouvre la séance, il salue tout particulièrement Henri Diesch contrôleur MOB nouveau membre de la branche rail et André Eschkenasoff chef team des ateliers de Bonigen. Les deux jeunes fils de Martin n'ayant pas l'école ce jour-là sont venus s'inspirer, le temps de quelques heures, du mouvement syndical.

Une cordiale bienvenue est souhaitée à Barbara Spalinger vice-présidente SEV qui nous fera l'honneur de participer à ces deux journées.

Notre président Gilbert d'Allessandro se réjouit de la présence de tous les membres du comité et propose que nous entrions directement dans le vif du sujet. Le retour du sondage concernant la violence dans les transports publics est positif, en effet 38 sections ont répondu à ce dernier. Au niveau du sondage, la bonne communication entre les membres du comité central et les sections

dont ils sont le relais a été saluée. La journée sur le thème de la violence prévue en janvier 2015 sera reportée en automne.

Actualité fédérale

Dans son projet VISION 2030 l'OFT veut mettre en concurrence les entreprises de transport de ce pays, la VPT n'en veut pas, elle se battra avec véhémence contre cette vision. Nos conditions de travail sont en jeu, il faut réagir car tous les pouvoirs publics sont attaqués.

Le projet « Accord sur le commerce des services » plus connu sous son acronyme anglais Tisa (Trade in Services Agreement) doit également être combattu. Tisa veut offrir tout le service public aux privés, écoles, hôpitaux, transports etc. La Suisse assure qu'elle ne va pas déréguler, mais il faut rester vigilant, la VPT invite tous les membres SEV et leurs familles à signer la pétition qui est actuellement en circulation. Le problème des retraités a aussi été évoqué lors de notre séance. Il faut absolument garder ces membres au sein de notre

syndicat, Felix s'en inquiète, ce problème sera discuté lors d'une prochaine séance SEV.

Actualité genevoise

La politique austère menée contre les employés TPG a occupé une place importante de notre comité. Après le vote positif pour la baisse des tarifs, le gouvernement Genevois menace les employés de nombreux licenciement. Ceci est inacceptable, il faut savoir que ce même gouvernement a diminué la fiscalité aux entreprises étrangères pour un montant de 200 millions. La direction TPG propose de faire des économies sur le dos du personnel, il n'en est pas question, la section TPG ne l'acceptera pas! Des projets ont été présentés: 68 postes en moins en 4 ans; ceci serait couvert par des départs naturels, gel du renchérissement et suppression des avantages aux retraités... Les employés sont en colère, des actions seront menées et le plein soutien de la VPT est assuré à la section TPG, une résolution a été

adoptée lors de notre comité. Le SEV s'oppose farouchement contre de telles mesures.

Comment faire fonctionner une section?

Un workshop a été organisé lors de notre séance, divisé en trois groupes les membres ont échangé des discussions sur la problématique de faire fonctionner une section syndicale. Des membres positifs, un bon comité, un président convainquant, des informations claires, une totale transparence sur l'activité syndicale sont des éléments qui font vivre une section avec harmonie. Le président ne doit cependant pas être l'arbre qui cache la forêt... Une erreur commise peut mettre beaucoup de temps à être réparée, s'il y a un crash au sein de la section il faut le faire savoir, un manque d'informations peut avoir des effets négatifs sur le fonctionnement. Un comité qui n'est pas soudé ne peut pas conduire correctement une section. Le temps des négociations salariales est arrivé, dans la

nouvelle CCT des CFF l'IPAM (indice sur l'assurance-maladie) est également pris en compte. Au vu des fortes augmentations des caisses-maladie en cette fin d'année 2014, nous pouvons espérer que l'ensemble des entreprises privées suivront la voie des CFF. Dans leur nouvelle CCT les CFF proposent également 4 modèles de retraite. Le comité central s'est aussi penché sur le référendum contre le 2^e tube au Gothard, pourquoi ne pas transférer ce trafic sur le train? Et la protection des Alpes? Tous les membres sont invités, s'ils ne l'ont pas encore fait, à signer le référendum. C'est en remerciant Martin de l'excellente organisation de ce comité, de la très bonne interactivité entre les participants que Gilbert a mis fin à notre séance d'automne.

René Tschantz

Angle droit

Les apprenants: une catégorie de travailleurs particulière

Le service de protection juridique du SEV a la parole.

L'égalité de traitement est essentielle dans le monde du travail, tout comme partout ailleurs. Mais ça ne fonctionne pas toujours parfaitement, ni dans le monde du travail, ni ailleurs...

Il faut toujours veiller au traitement réservé aux apprenants. L'article 344 du Code des obligations stipule que « l'employeur s'engage à former la personne en formation à l'exercice d'une activité professionnelle déterminée, conformément aux règles du métier, et la personne en formation s'engage à travailler au service de l'employeur pour acquérir cette formation ».

Toute la durée de l'apprentissage est donc destinée à apprendre le métier. Bien sûr les apprenants doivent également travailler, mais ces prestations doivent avoir pour but la formation et non pas l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Qu'est-ce que ça signifie concrètement?

Les apprenants doivent suivre les règles et les directives de l'employeur, aussi longtemps que cela sert à leur formation. Bien sûr, ils doivent travailler et fournir un travail de bonne qualité. La qualité est ici directement liée à la durée de la formation déjà effectuée. On peut logiquement attendre davantage d'un élève de 3^e année que d'un élève de 1^{re} année.

Pas des employés comme les autres

L'employeur ne peut cependant pas utiliser ses apprenants comme force de travail bon marché. Le travail n'est pas uniquement distribué mais expliqué et suivi de près. Le temps pour l'école professionnelle et pour des cours divers doit être mis à disposition.

Les erreurs et les dommages occasionnés par un apprenant ne peuvent lui être imputés sans autre: il faut déterminer si à ce stade de son apprentissage, il aurait pu éviter une telle erreur et s'il a reçu les instructions nécessaires et adaptées. Le formateur est ici également responsable.

Comme il s'agit la plupart

du temps de jeunes gens, il faut encore davantage les protéger que les autres travailleurs. La dépendance face à l'entreprise formatrice est encore plus grande que dans un contrat de travail normal. Et c'est valable également pour les personnes d'un âge plus avancé qui suivent une seconde formation. Les contrats d'apprentissage ne sont pas des contrats de main-d'œuvre bon marché mais au contraire des contrats au service de la formation. Ils sont limités dans le temps et en principe non résiliables. Lorsqu'on se rend compte par contre que la formation n'est pas possible dans de telles conditions ou dans un tel lieu, on peut résilier le contrat de travail.

A la fin de la formation, celui qui réussit ses examens a droit à un certificat de travail ou de formation. Ce certificat donne des renseignements sur la période d'apprentissage et sur la qualité du travail fourni. Mais il faut faire attention à ce que cette prestation soit jugée comme faisant partie intégrante de la formation et non pas de la même façon que lors d'un engagement ordinaire.

Pour les personnes ayant des questions liées aux contrats d'apprentissage, le SEV, l'école professionnelle et l'entreprise formatrice sont à disposition.

L'équipe de la protection juridique

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 881 ex. (total 44 656 ex.), certifié REMP au 31.10.2013

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58
Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Solprint, Subingen;

www.solprint.ch, une entreprise du groupe AZ Medien AG.

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 4 décembre 2014.

Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 27 novembre à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 25 novembre à 10 h.

COURRIER DES LECTEURS

Kaizen, ou l'art de prendre les collègues pour des demeurés!

Que je vous explique pourquoi. Plusieurs collègues de la manœuvre m'ont fait savoir cet été qu'ils se sont trouvés nez à nez avec des rats lors du ramassage des sacs poubelles à un endroit au triage de Genève Comavin. Je l'ai aussi constaté un jour, où j'en ai vu cinq ou six sortir des sacs. J'ai fait part de nos inquiétudes à la coach kaizen ainsi qu'à un chef de team présent. Comme je savais que les CFF allaient mettre au rebut des tables avec des pieds en métal, j'ai demandé s'il n'était pas possible d'en prendre 1 ou 2 pour les amener à ce local où les sacs poubelles sont mis dans l'attente du ramassage. Ces deux personnages ont trouvé l'idée très bonne. J'ai

attendu, attendu, plus d'un mois a passé, entre-temps les tables sont réellement parties à la décharge. Rien n'a été entrepris pour notre problème. J'ai revu la coach kaizen, et là, je l'ai menacée de ne plus enlever les sacs par le personnel de la manœuvre mais qu'elle le fasse elle-même. A peine cinq minutes après, la voilà qui me fait une carte PAC pour soumettre ce cas. Ça doit faire maintenant plus de deux mois, tout début novembre, je reçois la réponse de kaizen. Je vous l'écris en entier. « Monsieur, votre proposition PAC a retenu toute notre attention. Nous n'avons pas pu la mettre en place, car nous avons fait de l'ordre et nettoyé le local. Une évacuation plus régulière des

sacs poubelles a été organisée, ainsi améliorant fortement la situation. » Voilà la réponse. De qui se moque-t-on? Avant ce problème de rats, tous les matins nous enlevions les sacs. La seule amélioration est les samedis et dimanches où il n'y avait personne de prévu pour ça. Quant à écrire qu'en balayant, les rats ne vont plus venir, on nous prend joliment pour des benêts. L'idée que j'avais soumise ne coûtait pas un centime. Par contre, combien coûte kaizen et toute la clique qui va avec? Si c'est pour me pondre des débilites pareilles sur papier, l'entreprise aurait mieux fait de ne jamais créer ces postes et de garder l'argent pour changer les rails.

Tochtermann Michel

PELLET PIOCHE: Votations du 30 novembre



EN VITESSE

Négociations CCT
TI repoussées suite
au décès du
président du CA

Les négociations CCT-TL ont été reportées au 26 novembre suite au décès du président du Conseil d'administration tl et LEB, Yvan Nicolier, au milieu de la semaine dernière. Elles reprendront donc en fin de mois, les 26 novembre, 8 et 9 décembre.

La question du salaire au mérite reviendra sur le tapis avec une nouvelle donne puisque 92,9% des membres SEV ont rejeté le projet de la direction. Un résultat clair comme de l'eau de roche avec un taux de participation très élevé (60%).

vbo



Prêts hypothécaires

Se bâtir un financement.

Chez Retraites Populaires, en matière de prêts hypothécaires, les mêmes conditions sont appliquées à tous les clients. Ce principe d'équité et de mutualité est aussi la raison pour laquelle nos conseillers ne sont pas rémunérés à la commission. Et s'il était temps pour vous de découvrir nos solutions pour financer votre logement ?

Contactez nos conseillers au 021 348 21 50
www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.



Retraites
Populaires

Le SEV obtient un grand succès lors des négociations avec Securitrans

Plus de vacances, mais...

La persévérance du SEV et de ses membres a payé. Lors des négociations avec Securitrans sur la réglementation des vacances, des améliorations substantielles ont pu être obtenues.

Le secrétaire syndical SEV Urs Huber, le président de la sous-fédération AS Peter Käppler et le président du comité Ahmet Kasrati sont satisfaits: le résultat des négociations avec Securitrans SA peut être communiqué à la tête haute:

- Dès 2015 la réglementation sur les vacances est nettement améliorée:
 - 6 semaines** jusqu'à 20 ans révolus
 - 5 semaines** dès le début de la 21^e année (année civile)
 - 6 semaines** dès le début de la 50^e année (année civile)
- Pour les augmentations individuelles des salaires, 5% de la masse salariale sont mis à disposition.
- Pour les bonus liés aux prestations en 2015, la somme de 1,488 million de francs est



Le SEV se bat aussi pour les employés de Securitrans. Il vient d'engranger un joli succès.

mise à disposition. Ceci permet de reconduire le bonus sur les prestations au même niveau qu'en 2014.

- Pour les nouveaux collaborateurs, la situation salariale est améliorée.

Le SEV s'est battu durant des années pour une meilleure réglementation des vacances. Après les négociations salariales l'année passée, nous avons pu obtenir de Securitrans l'assurance qu'une meilleure réglementation

des vacances serait introduite. Dans le cadre des négociations salariales 2014, Securitrans a confirmé par écrit «une application de la réglementation des vacances conformément à la revendication du personnel 2014 présentée par le SEV» après fixation de certaines conditions-cadre (mises au concours, contrat construction de voies ferrées). Nous pouvons ainsi constater que la direction Securitrans a tenu sa promesse. Bien que nos revendications n'aient pas été toutes acceptées, plus de 700 collaboratrices et collaborateurs ont maintenant cinq semaines de vacances au lieu de quatre.

La persévérance du SEV et de ses membres Securitrans a payé. Car il ne faut pas oublier: le droit aux vacances est extrêmement protégé, les vacances ne peuvent pas être repoussées, supprimées ou imposées par l'employeur. La politique du SEV qui vise à améliorer pas à pas les conditions de travail dans les négociations a fait ses preuves une fois de plus. Mais il reste beaucoup à faire. Actuellement, le respect de la CCT concernant la communication suffisamment tôt des tours

de service est un thème qui donne lieu à de nombreuses discussions. Ici aussi la règle d'or s'applique: plus le taux d'organisation est élevé et plus le syndicat est fort, et il a également une meilleure connaissance des problèmes.

Partenariat social mis à mal

Hélas tout n'est pas rose pour autant. Securitrans vient en effet de licencier neuf employés au Tessin sans même en informer les syndicats; l'entreprise aurait dû les contacter pour chercher des solutions ensemble. En toile de fond, on trouve l'arrêt des commandes par les CFF au printemps et à l'octroi de mandats à une entreprise concurrente. Une intervention du SEV auprès des CFF a permis de limiter partiellement les problèmes.

Le respect du préavis de congé prévu dans la CCT pour les emplois de courte durée est sans cesse en discussion. Il faut donc rappeler que la connaissance des problèmes par le syndicat et l'énergie que l'on peut mettre pour les résoudre sont proportionnelles au taux d'organisation au sein de l'entreprise. **pan/mv**

Photomystère: «Où cette photo a-t-elle été prise?»



Le concours de *contact.sev*

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) tiré(e) au sort parmi les réponses correctes recevra

40 francs en chèques Reka.

Solution du concours paru dans *contact.sev* n° 21:

Le dépôt de la Jonction, à Genève.

Le sort a désigné **Erwin Suter**, domicilié à Suhr, membre de PV Aargau.

Il remporte les chèques Reka.

Conditions de participation

Par carte postale: inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la-nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6

Par e-mail: envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet: rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 26 novembre 2014.